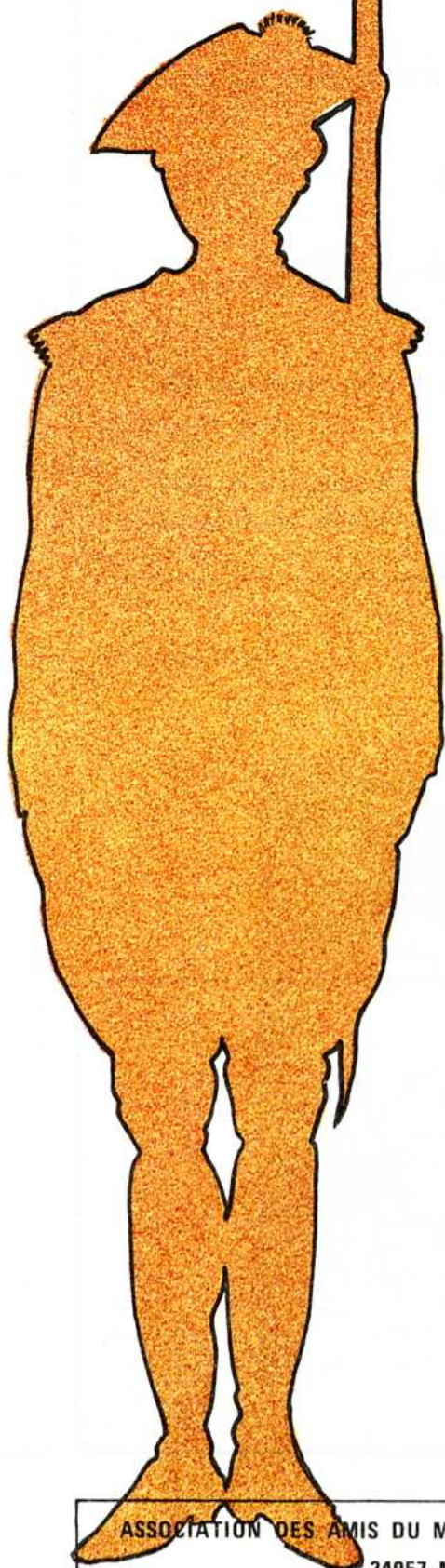


INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

N° 12 1987



*Officiers de Tirailleurs Algériens 1867
Aquarelle de Rousselot - Salle Armée d'Afrique
Dépôt du Musée de l'Armée*

«PRECISIONS»
(Bulletin n° 10/1986)

Le tour de France des salles d'honneur
Le 24^e Groupe de Chasseurs

- 1) Le Bataillon de la Garde est aussi gardien des Traditions du 18^e B.C.P.
- 2) La salle d'honneur est située dans le quartier MAUD'HUY.
- 3) Le Ch. MONTELLIER (et non MONTEILLER) s'est emparé d'un drapeau autrichien à Solférino.
- 4) Date des insignes : l'insigne actuel date de 1954 au lieu de 1945.
L'insigne précédent date de 1936.
Le «Coq en Cor» date de 1932 en insigne métallique, auparavant existait :.
Le «Coq en Cor» sur une olive verte et jonquille en émail.
- 5) Il existe d'autre part un musée du 24^e B.C.A. dans la citadelle de Villefranche-sur-Mer ouvert au public tous les jours de la semaine.

Lieutenant RUNTZ
Officier tradition du bataillon de la Garde



SOMMAIRE

- Page 3 : Le fanion dit de Yousouf.
Page 5 : Le général Yusuf 1808 - 1866.
Page 8 : L'aiguillette.
Page 13 : Un soldat d'Afrique (suite et fin).
Page 16 : Comment est née la sonnerie aux morts.
Page 17 : Les tribulations d'un fantassin observateur en avion.
Page 22 : Le 1^{er} Régiment d'Infanterie.
Page 23 : Le 35^e Régiment d'Infanterie à Belfort.
Page 28 : Livre d'Or : Témoignages.



La salle d'honneur du 3^e Régiment de Tirailleurs algériens comptait parmi ses pièces les plus précieuses à Constantine avant 1914, puis à Bône, une sorte de fanion qu'une tradition immémoriale tenait pour le drapeau d'Ibrahim, bey de Constantine, enlevé par Yousof lors de la prise de la Casbah de Bône. Lorsque, dans le courant de 1971 le général Andolenko fut chargé de trier, parmi les restes des salles d'honneur africaines récupérés par le Musée de l'Armée, ce qu'il croyait digne de figurer au futur Musée de l'Infanterie, il choisit ce fanion. Le Musée de l'Armée accepta de le mettre en dépôt à Montpellier, où des anciens du 3^e R.T.A. n'eurent pas de peine à l'identifier. Il fut donc placé avec ce qu'il restait de sa hampe, salle Armée d'Afrique, dans la vitrine réservée aux tirailleurs algériens et tunisiens.

Cet emblème mérite quelques lignes, car il est significatif au moins sur deux points : c'est un souvenir historique et certainement, un des plus anciens fanions conservés aujourd'hui.

BREF HISTORIQUE DES FANIONS.

Commençons par la deuxième caractéristique.

L'origine des fanions est un de ces sujets qui tourmentent périodiquement les « vexillologues », comme on appelle les chercheurs qui se penchent sur le passé des drapeaux, étendards et autres emblèmes. Cependant, jusqu'ici et à notre connaissance, rien de définitif n'a pu être prouvé sur l'apparition des premiers fanions c'est-à-dire de ces signes de ralliement de dimensions modestes que portent en particulier, certaines unités à qui le règlement n'attribue ni un drapeau, ni un étendard, ni un guidon.

Il sera toujours difficile de donner des précisions sur un objet qui a existé sans avoir été prescrit par un règlement écrit pendant près d'un siècle (1). Pour l'Ancien Régime, nous dirons avec prudence que, d'après divers indices, il aurait existé un code de couleurs pour différencier au cantonnement les différents bataillons ou escadrons (et probablement les compagnies d'un même bataillon) d'un corps. Il y avait, très probablement des pièces de tissu de ces mêmes couleurs fixées sur les jalons qui délimitaient les quartiers de tentes ou les alignements des chevaux au piquet. On connaît par un tableau de 1781 environ la gamme de couleurs des fanions de compagnie pour le régiment suisse d'Eptingen (ancêtre du 100^e R.I.).

Quelques gravures révolutionnaires représentent des fanions d'infanterie qui ne peuvent être que de compa-

gnie puisqu'il y avait par bataillon un drapeau. D'après Pierre Charrié (2), il y avait, au moins en 1805, des fanions d'alignement qui servaient uniquement dans les manœuvres et évolutions à distinguer les compagnies d'infanterie et qui avaient une hampe embouchée dans le canon du fusil. Le 18 février 1808, dans un décret réduisant le nombre des aigles régimentaires en campagne à un seul pour le 1^{er} bataillon, Napoléon prescrivait que chaque bataillon de guerre aurait « une enseigne » portée par un sous-officier choisi dans une compagnie. Il annonçait des détails ultérieurs pour sa confection, mais ne les publia que le 20 octobre 1811, disposant qu'il y aurait un fanion de couleur différente par bataillon. Le décret du 15 décembre 1811 et un ordre du jour de janvier 1812 le décrivaient : 80 x 80 centimètres (bientôt 100 x 100), en drap, sans franges, ni ornements, ni inscriptions, avec une hampe de bois noirci de 2 mètres (puis 3) terminée par un fer de lance de 10 centimètres, le drap blanc au 2^e bataillon (le 1^{er} à l'aigle), rouge au 3^e, bleu au 4^e, vert au 5^e, jaune au 6^e. Les escadrons de cavalerie n'en auraient pas. Mais, d'une part, depuis 1808 on avait déjà confectionné des fanions de bataillon, d'autre part la plus grande fantaisie n'avait pas tardé à s'instaurer, après 1812, dans les couleurs, les ornements, les inscriptions, les franges. Il y eut des fanions d'artillerie et au moins de chasseurs à cheval. La garde impériale donnait le mauvais exemple.

Par la suite, du moins à partir de 1820 (3), les règlements reprirent à peu près les dispositions relatives aux fanions d'alignement. Pour les compagnies, le règlement ne prévoyait rien, mais l'iconographie atteste des fanions au moins aux compagnies d'élite dès la Restauration. Il n'est pas trop difficile d'imaginer comment un insigne de ralliement a pu se charger d'un sens emblématique à une époque où la tactique sur le champ de bataille et de manœuvre repose sur les évolutions de masse avec un point de repère appelé « guide général » lequel ne se verrait pas dans la fumée du combat s'il n'élevait au-dessus des shakos et des baïonnettes un fanion d'alignement. De l'habitude de garder un œil sur ce fanion pour régler les mouvements jusqu'à le considérer comme la représentation, le symbole du bataillon lui-même il n'y a qu'un pas psychologique. Le drapeau c'était le régiment et la Patrie ; le fanion, c'était le bataillon, et pour les grenadiers et les voltigeurs, la compagnie.

Ce sont les campagnes d'Afrique qui ont développé l'usage du fanion-emblème. Si les drapeaux ont encore flotté lors des grandes affaires, comme à la prise de Constantine en 1837, la tactique évolua rapidement vers l'emploi des colonnes où le bataillon représentait la plus grande unité engagée. Le drapeau restait alors au dépôt.

Quant aux troupes légères, c'était par compagnies qu'elles étaient utilisées, et particulièrement les troupes indigènes, que l'on eut de la peine, au début, à réunir en bataillons. On a l'habitude de créditer les chasseurs à pied de « l'invention » du fanion emblème de bataillon et par voie de conséquence, des fanions de compagnie. Il est certain, que l'attribution, en 1841, d'un drapeau unique aux chasseurs de Vincennes dont la plupart des bataillons (4) allaient combattre en Afrique (où le drapeau n'allait pas) a dû amener à considérer le fanion pour le bataillon formant corps comme le drapeau pour un régiment. On n'a pas tardé à lui donner une garde et à lui rendre les honneurs, surtout lorsqu'il allait au feu. Mais de toute apparence, il n'était alors pas l'objet de cette sorte de culte que lui manifesteront, après 1918, le particularisme des bataillons (5).

Enfin, il semble bien que les bataillons de chasseurs n'eurent pas un fanion par compagnie avant 1888 (5). Les troupes indigènes ont eu très vite des sortes de fanions, et il ne semble pas que ce soit à l'imitation des chasseurs. Le ralliement autour d'un emblème portant des symboles coraniques était une pratique des confréries musulmanes et c'est un drapeau qui est hissé au sommet du Minaret pour indiquer l'heure

de la prière. L'usage des Turcs et autres Asiatiques était de marcher au combat derrière un « toug », sorte de hampe ornée de queues de cheval et surmontée d'un croissant en métal. Les troupes à la solde du dey ou des beys avaient des drapeaux insignes de l'autorité (qui ne peut venir que d'Allah) : le Musée de l'Empéri à Salon possède celui du bey Ahmed, pris à Constantine en 1837 ; elles avaient aussi probablement des fanions représentant l'entité compagnie ou bataillon de la milice d'Oran, de Mascara ou d'ailleurs. Si telles étaient leurs habitudes, pourquoi les auraient-elles répudiées en passant au service des Français qui, eux aussi, avaient des fanions ? Mais en outre, pour quelque raison que ce soit et que nous ignorons, les tirailleurs indigènes eurent très vite des fanions de compagnie, au point qu'on peut estimer qu'il les ont inventés. C'est un fait attesté au moins en mai 1847 au bataillon d'Alger où le sergent fourrier Brignolles fut blessé à mort « le fanion de la compagnie à la main » alors que le tirailleur Kara Mohamed recevait cinq blessures « à la garde du drapeau » (6) drapeau qui ne pouvait être que le fanion du bataillon.

Ceci nous ramène au fanion de Yousouf. Mais auparavant, qui était Yousouf ?



(1) Charles LETRAIT les fait remonter à 1667, mais leur emploi aurait été codifié par l'ordonnance du 25 août 1767 pour la première fois. L'ordonnance du 21 février 1779 les appelle « fanions de campagne » ; il y en a un par compagnie confié au sergent-major ou au fourrier pour marquer, au cantonnement, le logement du capitaine. *Carnet de la Sabretache* n° 55 - spécial 1980 pages 170 et suivantes.

(2) Pierre CHARRIE. *Drapeaux et étendards de la Révolution et de l'Empire* Paris. Copernic 1982 pages 190 et suivantes.

(3) De 1816 à 1820, il y eut un drapeau par bataillon.

(4) Dès 1841, 3^e, 5^e, 6^e, 8^e et 10^e bataillons.

(5) Ainsi pensait le colonel P. GUINARD - CF. *Revue Historique de l'Armée*. N° 1966/2 - Pages 178 et suivantes.

(6) J.O. ancien capitaine retraité au 1^{er} R.T.A. *Livre d'or des tirailleurs indigènes de la province d'Alger etc. . . Alger*. Bastide et Paris Chalamel 1866 pages 60 et 61.

Le Général YUSUF 1808 - 1866

Un aventurier et un soldat

Ses origines sont incertaines. La version qu'il en donnait le plus fréquemment voulait qu'il fut né Giuseppe Ventini à l'île d'Elbe en 1808, enlevé sur mer par des corsaires tunisiens en 1815, emmené à Tunis pour devenir mameluk. Il vécut la plus grande partie de son enfance et de son adolescence chez le bey de Tunis. En 1830, pour des raisons jamais éclaircies, il gagna Alger grâce au consul Mathieu de Lesseps et fut admis comme interprète auprès de Bourmont, puis de Clauzel, recruta des volontaires arabes, fut promu capitaine à titre indigène à vingt quatre ans et prit le commandement du premier escadron de Spahis.

Le 2 février 1832, il fut chargé de mission pour tâter les dispositions de l'ancien bey de Constantine le Turc Ibrahim, qui s'était retranché dans la Casbah de Bône où l'assiégeaient les troupes du nouveau bey. Le 27 mars, avec vingt six marins et un mousse, il se rendit maître de la garnison turque et la « retourna ». Il en forma le bataillon turc de Bône, cent vingt fantassins et quatre-vingt cavaliers. On lui donna la croix de la Légion d'honneur. Il commanda ce bataillon jusqu'en 1833, gouverna Bône sans cesser de combattre, car c'était un magnifique combattant. En 1835, il fut chef d'escadrons et officier de la Légion d'honneur. Rendu partiellement responsable de l'échec devant Constantine en 1836 il suivit Clauzel dans sa disgrâce à Paris, où il devient une personnalité à la mode. En 1837, il revint en Algérie comme lieutenant-colonel commandant les spahis de la province d'Oran. C'est à la tête de la cavalerie indigène qu'il fut le plus grand pratiquant des méthodes politiques et guerrières qui ne furent bien comprises que de ses adversaires musulmans. Nommé colonel après la prise de Mascara en 1841, il prit le commandement des vingt escadrons de spahis d'Algérie. Pour sa participation à la prise de la Smala d'Abdel el Kader, il fut fait commandeur de la Légion d'honneur en 1843, chargea à l'Isly en 1844. Le 14 février 1845, il se maria avec mademoiselle Weyer et fut promu en juillet maréchal de camp : il avait trente-sept ans. Par la suite, il obtint la soumission des Ouled Naïl combattit les Kabyles du Djurdjura en 1847, parut à Laghouat en 1852. En 1854, il accompagna Saint-Arnaud en Crimée pour tenter d'organiser la cavalerie turque, mais échoua et revint à la mort du maréchal prendre le commandement de la Division d'Alger le 24 janvier 1855. Il participa à la pacification de la Kabylie en 1856 et 1857 et aux opérations sur la frontière du Maroc en 1859. Le 19 septembre 1860, Napoléon III lui remit à Alger la plaque de grand croix de la Légion d'honneur. C'était le résultat de trente ans de combats, mais aussi d'intrigues, qui firent de nombreux jaloux et quelques ennemis. En 1864, après un duel feutré, clandestin mais implacable, ses adversaires obtinrent qu'il fut éloigné d'Algérie. Il prit le commandement de la 10^e Division militaire à Montpellier. Mais miné par la maladie, il alla se soigner à Cannes où il mourut le 16 mars 1866. Il fut inhumé à Mustapha, près d'Alger. Porté aux nues par les uns vilipendé par les autres, c'était une personnalité exceptionnelle, sans scrupules, d'un courage hors du commun, qui mit ses capacités au service de la France, mais en tira grand profit. On l'a parfois surnommé « le Murat de l'armée d'Afrique » ; il avait été deux fois blessé et vingt-cinq fois cité à l'ordre.



ENQUETE AUTOUR D'UN FANION.

Ce ne pouvait être sans motif que la tradition attribuait à Yousouf la présence du vieux fanion conservé au 3^e R.T.A. : les traditions orales sont souvent plus fidèles qu'on ne le croit. Yousouf cavalier avant tout n'a commandé directement une troupe d'infanterie que dans la période entre 1832 et 1836. On se souvient qu'en mars 1832, il se présentait devant Bône transporté par un bateau de guerre. Il croyait savoir que l'ex-bey Ibrahim, dont la cruauté était légendaire, se trouvait en fâcheuse posture, coincé entre les contingents du bey Ahmed, son successeur, qui ne lui voulait pas du bien, et la garnison turque de la casbah, qui le trouvait encombrant. Il parvint par une escalade acrobatique à pénétrer dans la citadelle avec une poignée d'hommes, à semer la confusion dans la place et à persuader Ibrahim de disparaître. Il avait probablement l'intention de remplacer cet Ibrahim comme candidat au poste de chef du beylick de Constantine, mais ce beylick restait à prendre d'assaut et Yousouf s'y cassa les dents en 1836. En attendant, renouvelant la manœuvre qui lui avait réussi l'année précédente à Alger, il constitua une troupe indigène au service des Français avec les Turcs ou turcos de Bône. Cette troupe fut baptisée Bataillon turc de Bône. Ce ne peut-être qu'à ce moment-là,



Fantassin arabe

c'est-à-dire en 1832, qu'il donna - ou laissa - au bataillon le « fanion d'Ibrahim ». Que faut-il entendre par là nous l'ignorons ? Était-ce un fanion personnel du bey, sorte d'emblème de commandement ? Était-ce un fanion de la seule milice turque ? Mystère. Disons seulement qu'il paraît de faibles dimensions pour un emblème d'autorité ; celui pris au bey Ahmed en 1837 à 2 mètres 50 de côté.

Par la suite, Yousof commanda encore le bataillon turc tout en gouvernant Bône ; il le porta à cinq cents hommes, tous à pied, pour l'expédition sur Constantine, d'où il revint ébréché et réduit à trois cents survivants en 1836. Yousof partit en disgrâce et ne commanda plus ensuite que des unités à cheval. En 1837 les restes du bataillon formèrent le demi-bataillon turc de Bône ; il est vraisemblable qu'ils avaient ramené leur emblème de l'aventure constantinoise. A la mise sur pied du bataillon de tirailleurs indigènes de Constantine, le demi-bataillon de Bône y fut versé et forma ses 7^e et 8^e compagnies. Il est possible qu'il y ait amené son fanion. Mais l'ordonnance du 7 décembre 1841 donnait aux bataillons de tirailleurs indigènes dans l'armée française une place de bataillon formant corps. Il est loisible de penser que celui de Constantine ne tarda pas à avoir son fanion propre vers 1843, comme les chasseurs à pied et déposa le fanion de Bône dans le bureau du chef de bataillon, in memoriam. Il serait ainsi parvenu au 3^e Régiment de tirailleurs indigènes, formé le 11 octobre 1855 avec les deux bataillons de la province de Constantine, dont l'un était celui de 1842, et du 3^e Régiment de 1855 à celui de 1962. Le 3^e Régiment reçut un drapeau qui lui fut remis dans le courant de 1856 et fit confectionner des fanions de bataillons et de compagnie du modèle désormais courant, c'est-à-dire au moins carrés et non rectangulaires et de moindres dimensions que celui de Yousof.

DESCRIPTION DU FANION DIT YOUSOUF.

Dans son état actuel, le fanion de Yousof se présente comme un rectangle de soie vert foncé cloué sur une hampe de 3,5 centimètres de diamètre. Le rectangle de soie a une largeur de 50 centimètres, une longueur de 73 centimètres et la partie qui entoure la hampe a une largeur apparente de 4 centimètres. Cette soie est en très mauvais état et a été doublée par un tissu de drap vert foncé. Le fanion ne comporte actuellement pas de revers. La partie flottante est fixée à la hampe dans sa plus grande dimension, disposition peu courante, mais qu'on trouve dans des emblèmes chinois, indiens, persans et dans les étendards médiévaux.

Aux quatre coins de la soie se trouvent des croissants brodés en fort relief à l'aide de fils d'un métal indéfinissable, actuellement grisâtre, peut-être jaune à l'origine. Ces croissants ne sont pas inscriptibles dans un cercle mais dans une ellipse de 7 centimètres de grand axe et 5 de petit axe. Leur grand axe est perpendiculaire à peu près aux diagonales du rectangle et à 11 centimètres de l'angle extérieur.

Au centre de la plus grande dimension, mais au tiers environ de la largeur à partir du bord libre est brodée une main de fatma (son point central est à 36,5 centimètres des bords en longueur et à 16 du bord libre en largeur). Elle mesure 18 centimètres de long sur 14 de large et la broderie est formée d'un fin entrelac en damier d'une tresse plate de métal, (peut-être doré).

Le rectangle flottant est fixé à la hampe par une mince bande de cuir vert et seize clous de cuivre à tête demi-sphérique. La hampe, manifestement sciée en biseau, mesure environ 1,50 mètre. Elle se termine par une pique de 20 centimètres de longueur composée, d'un embout de 12 centimètres sur lequel est soudé un croissant de 8 centimètres de diamètre, le tout en cuivre.

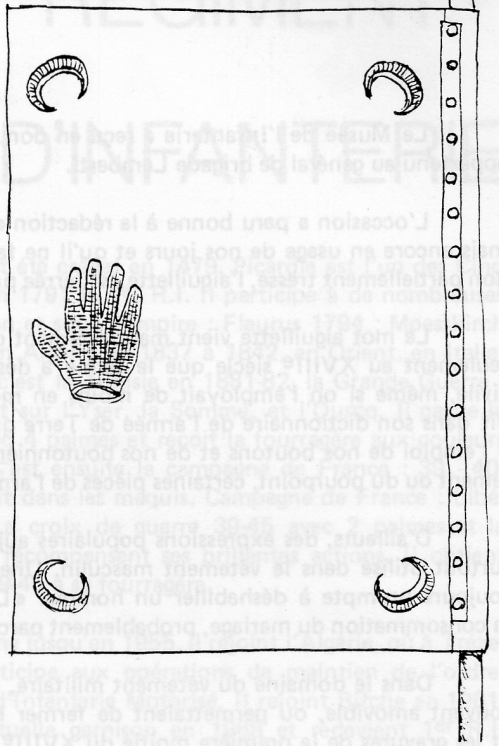
Pour autant qu'on puisse en juger, la partie flottante n'a pas été amputée, les broderies ont l'air à leur emplacement d'origine.

Colonel (ER) Pierre CARLES



1

Echelle 1/6°



2

- 1 - Ornement du sommet de la hampe
- 2 - Croquis du fanion et de la hampe
- 3 - Etat actuel du fanion (le revers manque)



3

L'AIGUILLETTE

Le Musée de l'Infanterie a reçu en don, dans le courant de 1986, des aiguillettes d'officier d'état-major ayant appartenu au général de brigade Lamberti.

L'occasion a paru bonne à la rédaction « d'Infanterie » pour dire un mot de cet effet d'habillement peu courant, mais encore en usage de nos jours et qu'il ne faut pas confondre avec la fourragère. Si les deux se composent d'un cordon partiellement tressé, l'aiguillette est ferrée par les deux bouts, alors que la fourragère n'a qu'un seul ferret.

Le mot aiguillette vient manifestement d'aiguille et c'est l'existence des ferrets qui a motivé l'appellation. C'est seulement au XVIII^e siècle que le terme a désigné un effet strictement militaire. Auparavant, l'aiguillette était aussi civile, même si on l'employait de moins en moins à la ville. Le docte général Bardin, jamais en peine d'explication, dit dans son dictionnaire de l'armée de Terre que les aiguillettes « étaient des lacs ou des cordonnets qui répondaient à l'emploi de nos boutons et de nos boutonnières et qui servaient à assembler en les nouant certaines parties de l'habillement ou du pourpoint, certaines pièces de l'armure. . . ».

D'ailleurs, des expressions populaires aujourd'hui en désuétude faisaient bien allusion à ce mode de fermeture surtout utilisé dans le vêtement masculin. Une femme qui « courait l'aiguillette » était une femme de mœurs légères, toujours prompte à déshabiller un homme. « L'aiguillette nouée », si redoutée jadis, était un maléfice qui empêchait la consommation du mariage, probablement parce que la victime du sort n'arrivait pas à retirer ses vêtements.

Dans le domaine du vêtement militaire, les aiguillettes servaient, en particulier, à attacher à l'épaule la manche, souvent amovible, ou permettaient de fermer les devants ou encore de serrer un vêtement à la taille. Les portraits et les gravures de la première moitié du XVIII^e siècle montrent fréquemment les aiguillettes qui maintiennent fermés les devants de la hongrelaine, sorte de veste en buffle, ou l'ajustent à la taille (figures 1 et 2). Souvent ce genre de vêtements de cuir n'avait pas de manches et l'aiguillette retenait à l'épaule la manche du justaucorps porté par-dessous. Les soldats espagnols en auraient répandu la mode dans les armées de Turenne (dixit Bardin), en y ajoutant une idée de moyen de distinction entre les corps par la couleur des cordons, la forme des nœuds, etc. . . Mais peut-être Bardin glisse-t-il involontairement de l'aiguillette au flot de rubans sur l'épaule qui sous Louis XIV, s'introduisit dans le vêtement, non encore uniforme, du militaire ?

Bardin ajoute que l'infanterie renonça à l'aiguillette avec l'adoption des armes à feu (nous lui laissons la responsabilité de cette opinion que contredisent, les documents iconographiques du temps), tandis que la cavalerie la conserva jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. L'ordonnance du 17 mars 1763 la donna aux dragons des légions de troupes légères. Cette aiguillette était généralement terminée par des ferrets (figure 4), mais quelquefois aussi par une touffe appelée floc (figure 3). Les cavaliers de la maréchaussée continuèrent jusqu'à la Révolution à porter une aiguillette de fil blanc sur l'épaule : c'était même leur signe distinctif. Quand l'aiguillette était en fil ou en laine pour la troupe, elle était en métal du bouton pour les officiers. Et le même Bardin, décidément sourcilieux en matière d'aiguillettes dont manifestement il n'approuve pas la mode quand il écrit, sous la Restauration, d'expliquer que « cette distinction est arrivée, de changements en changements à être une natte de fil blanc à nœuds de cordelière, à flocs, à trèfles, à ferrets, à coulants, comme elle l'a toujours été depuis. . . ».

C'est, semble-t-il, la période révolutionnaire qui vit lancer l'usage en grand de l'aiguillette dans les troupes à cheval. « En 1789, la garde à cheval de plusieurs villes se distingua de son propre mouvement au moyen d'aiguillettes. Une loi du 16 janvier 1791 retira cet insigne à la gendarmerie ; en 1793, la gendarmerie de Paris prit l'aiguillette tricolore. L'aiguillette fut légalement restituée à toute la gendarmerie le 28 germinal An VI (17 avril 1798). La cavalerie de la garde du directoire et celle de la garde consulaire et impériale imitèrent la cavalerie de la garde et remirent en vogue l'aiguillette en fil blanc et en laine rouge. . . » Et Bardin (qui fut pourtant officier dans la garde en 1811) d'ajouter cette remarque acide : « les officiers supérieurs d'infanterie de la garde impériale. . . s'attribuèrent de leur volonté privée cet ornement peu militaire, si incommode dans les mouvements du buste et du bras, si dangereux dans la mêlée. L'usage a sanctionné l'innovation, elle s'est maintenue dans la garde royale. . . » Nous pensons que Bardin a commis un lapsus et que par officiers supérieurs il a voulu dire officiers généraux car on ne donnait pas d'exemple d'officiers supérieurs de l'infanterie de la garde qui aient porté l'aiguillette, ni sous l'Empire, ni sous la Restauration. Par contre, l'état-major de la garde prit l'aiguillette, qu'il s'agisse des généraux, des officiers d'état-major, des médecins, des commissaires des guerres et même des marins. Cette aiguillette se portait sur l'épaule (généralement droite), quelquefois à la place de l'épaulette. Une des tresses passait de l'épaule sur le devant de la poitrine, l'autre, un peu plus longue, de

l'épaule dans le dos, sous le bras et sur le devant de la poitrine. Le cordon non tressé faisait une boucle libre (appelée tour de bras) dans le dos ou sur le bras, une autre boucle sur la poitrine et passant sous le deuxième bouton du vêtement. Les ferrets des tresses passaient dans les boutonnières et pendaient sur le devant (figure 5, vêtement à revers, figure 6, vêtement boutonnant droit).

On peut penser que le prestige de la garde impériale, dont non seulement la cavalerie, mais encore et surtout les chefs et l'état-major portaient l'aiguillette, finit par rendre celle-ci symbolique de l'élite sinon, comment expliquer qu'à la Restauration on ait conservé cet ornement, qui n'avait pas de signification particulière avant 1789 ? On la donna non seulement à la cavalerie et à l'état-major de la garde royale mais aussi aux aides-de-camp, jusqu'alors distingués, par un brassard. Il est vrai que dans les armées alliées qui venaient de nous vaincre, l'aiguillette indiquait les aides-de-camp britanniques, prussiens ou russes, aussi bien que certains corps des gardes des souverains. Toujours est-il que lorsque fut créé, le 6 mai 1818, le corps d'état-major, son uniforme comprit des aiguillettes d'or, qui ne cesseront, jusqu'à nos jours, d'orner l'épaule des officiers en service dans un état-major. La suppression de la garde royale en 1830 ne laissa subsister que l'aiguillette de l'état-major et celle des aides-de-camp, ceux-ci étant supposés servir dans un état-major.

En 1848, lorsque fut créé un éphémère escadron de guides d'état-major, l'uniforme comprit des aiguillettes en laine cramoisie pour la troupe, en or pour les officiers, jusqu'en 1850. Lorsque Napoléon III rétablit une garde impériale, - la deuxième - en 1854, on adopta les modes vestimentaires de la première garde, ou à peu près. L'aiguillette fut donnée aux dragons, cuirassiers, lanciers, cent-gardes, gendarmes pour la troupe et, naturellement, les officiers l'eurent aussi, en métal les adjudants, en métal mêlé de soie rouge, les sous-officiers, en fil mêlé d'un tiers de métal. Les guides, pourtant dérivés de ceux de 1848, ne l'eurent pas plus que les chasseurs à cheval, ni que le train ou l'artillerie. Probablement la trouvait-on disgracieuse à porter sur des uniformes coupés à la hussarde. La garde à pied, comme sous l'Empire n'eut pas d'aiguillettes. Mais, dès 1854, les officiers de chasseurs à pied, qui avaient en tenue de sortie une tunique sans doute trop semblable à celle de la ligne, au lieu de l'habit des grenadiers et des voltigeurs, se décorèrent, « de leur propre mouvement », comme aurait dit Bardin, c'est-à-dire sans que cela fut écrit dans le règlement, une aiguillette du métal du bouton et les adjudants, du métal opposé mêlé d'écarlate. Ils furent imités par les officiers des zouaves, qui réglementairement avaient des vêtements de la coupe de ceux des chasseurs à pied, mais aussi par ceux du génie, qui portaient l'habit de la coupe des grenadiers. Naturellement l'état-major de la garde portait aussi l'aiguillette. Même les maîtres-ouvriers des guides et des chasseurs, qui n'avaient pas la tenue à la hussarde, s'attribuèrent une aiguillette aurore ou blanche, sans doute de peur d'être confondus avec leurs camarades de la ligne.

En 1860, quand grenadiers et voltigeurs abandonnèrent l'habit pour la tunique, ils ne purent pas faire moins que les chasseurs et les zouaves et leurs officiers furent autorisés à porter l'aiguillette d'or dans toutes les tenues (ils la portèrent en campagne en 1870). Les adjudants eurent l'aiguillette d'argent mêlée de soie écarlate. A la veille de la guerre franco-prussienne, l'aiguillette était devenue pour les officiers un tel signe de l'élite, ou du moins du choix, qu'on la donna aussi aux officiers du cadre permanent de Saint-Cyr, de polytechnique, de Saumur et du service de Santé, et bien entendu, aux adjudants aussi, ainsi qu'aux écuyers de Saumur.

Ces diverses aiguillettes étaient du modèle encore en service et qui sera décrit plus loin.

Après la guerre de 1870-1871, la suppression de la garde impériale réduisit le nombre des porteurs d'aiguillettes. Celles-ci furent toutefois conservées à la gendarmerie, aux officiers d'état-major et à ceux du cadre des écoles. On en étendit même le port, à Saumur, en 1873, aux sous-maîtres de manège, qui l'eurent en or avec un tiers de soie noire. L'Ecole d'Application de l'Artillerie et du Génie, évacuée de Metz, prit l'aiguillette ainsi que les officiers du cadre de l'Ecole de Saint-Maixent en 1874, de l'Ecole d'Administration en 1875, de l'Ecole de l'Artillerie et du génie de Versailles en 1884. Lorsque le corps d'état-major fut supprimé et remplacé par l'Ecole Supérieure de Guerre en 1880, les cadres de cette dernière reçurent l'aiguillette ainsi que les stagiaires. En 1882, l'Ecole de gymnastique de Joinville, reçut une aiguillette en laine rouge pour la troupe, en fil d'argent mêlé de soie garance pour les adjudants et en or pour les officiers du cadre.

A l'occasion de la transformation de l'uniforme des officiers, un décret du 5 décembre 1886 supprima le port de l'aiguillette pour tout le monde à l'exception de la gendarmerie et des officiers en service d'état-major, aides-de-camp ou officiers d'ordonnance (en grande tenue ou en tenue de ville). Aucune disposition réglementaire n'a jusqu'à

nos jours, changé cette disposition. Cependant, depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les officiers en service d'état-major ne portent plus d'aiguillette, qui reste seulement portée par les officiers d'ordonnance des hautes autorités.



Le Musée de l'Infanterie possède deux exemplaires d'aiguillettes. L'un a appartenu au général Georges (salle Armée d'Afrique) ; comme cet officier provenait des tirailleurs algériens, la pièce de drap d'épaule est bleu céleste. L'autre est celui du général Lamberti : il était fantassin et la pièce de drap est noire. Toutes deux sont semblables.

L'aiguillette (figure 7) se compose de :

- deux boucles en cordon de laine recouvert d'un tissu d'or à lézardes de 6 millimètres de diamètre.
Longueur de la grande boucle repliée 430 mm.
Longueur de la petite boucle repliée 310 mm.
- deux torsades du même cordon, la plus longue, correspondant à la plus courte boucle, passe sous le bras, du dos vers la poitrine, la plus courte descend de l'épaule sur la poitrine, accompagnée de la plus longue boucle.
Longueur de la torsade longue 600 mm.
Longueur de la torsade courte 365 mm.

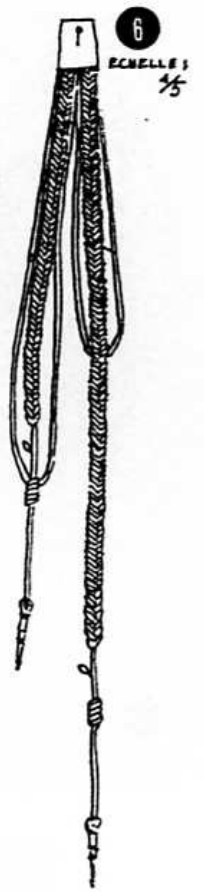
Chaque torsade se prolonge par un cordon qui forme, à 50 millimètres de la dernière boucle de la torsade, un nœud de cordelière de cinq tours sur 30 millimètres de longueur et qui, à 90 millimètres du nœud, entre dans un ferret de métal doré long de 75 millimètres. A mi-chemin entre la torsade et le nœud de cordelière, une petite ganse de cordonnet d'or est cousue ; elle permet d'attacher la torsade à un bouton de la tunique. (En principe, la torsade courte au premier bouton, la longue au deuxième, pour un vêtement à col fermé).

A l'extrémité opposée aux ferrets, cordons et torsades sont prises et cousues dans une pièce de drap rectangulaire de 50 x 100 millimètres, percée d'une boutonnière correspondant au bouton proche du collet sur l'épaule droite. Cette pièce est en drap de la couleur de celui de la tunique.

Le ferret, en bronze doré, est composé d'une tulipe ornée de feuillage, d'une partie cylindrique portant en relief un casque de minerve croisé sur un glaive et d'une partie conique ornée de couronnes de laurier d'un ovale allongé. Les ferrets d'avant 1886 portaient des ornements divers au lieu du casque et du glaive réservés au corps d'état-major. Par exemple, quatre N pour les corps de la garde, une grenade pour les écoles.

Colonel (E.R.) P. CARLES





Légendes des gravures et photos.

1- Aigillettes d'épaules, de taille et des devants sur une hongreline - Lostelneau - Le maréchal de bataille gravé en 1647.

2- Portrait de Louis de Marval, officier aux gardes suisses de Louis XIII, tué en 1654. On voit les aigillettes qui attachent les manches du justaucorps à l'emmanchure de la hongreline, ainsi que celles qui ferment les devants de ce vêtement - Portrait de famille - Collection privée.

3- Le général Hulin, commandant les grenadiers à pied de la garde de 1802 à 1807. Gravure contemporaine - Exemple d'aiguillette portée avec un habit boutonnant droit.

4- Aiguillette de laine rouge nattée des dragons de la Légion de Saxe. Gravure de La Rue - Recueil dit de Chereau 1743 - 1746. Les extrémités n'ont pas de ferrets, mais des floches.

5- Portrait du prince de Condé en colonel de la Légion. Vers 1766 ou 1767. Huile - Aigillettes d'argent les extrémités munies de ferrets pendent librement.

6- Schéma d'aiguillette du modèle actuel (depuis 1818). Echelle : 1/5.

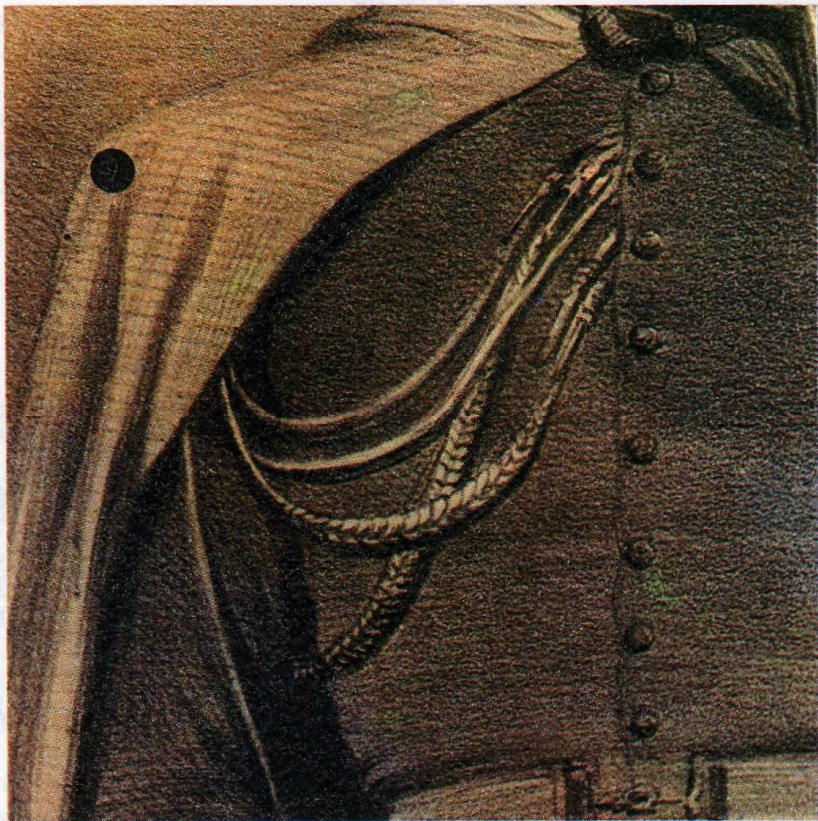
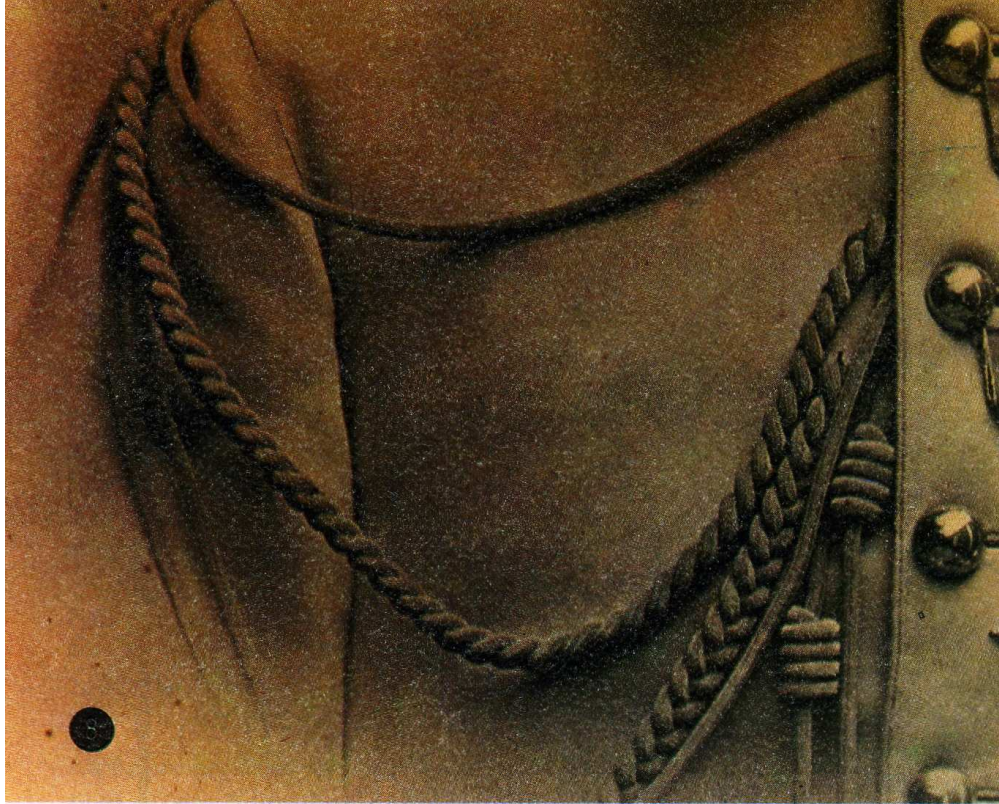
7- Clément, adjudant supérieur du Palais 1803. Gravure de Lagrenée. Type classique de l'aiguillette de la garde consulaire et impériale portée avec un habit à revers. Métal du bouton.

8- Aiguillette d'aide de camp vers 1900.

9- Aiguillette du corps d'état-major vers 1850.

10- De haut en bas aiguillette, brassard d'état-major du 16^e corps d'armée, brassard d'état-major d'une brigade d'infanterie ayant appartenu au général Jean Lamberti.

11- Ferrets de l'aiguillette précédente.



Un soldat d'Afrique (suite et fin)

Dans l'article précédent, paru dans le bulletin n° 11, nous avons suivi Mathieu BUTET depuis son appel sous les drapeaux en 1828, son arrivée en Algérie en 1835 comme sergent-major au 11^e de ligne, puis sous-lieutenant, lieutenant et capitaine dans un bataillon d'infanterie légère d'Afrique, chef de bataillon chargé d'organiser les bataillons de tirailleurs indigènes d'Alger et d'Oran et enfin, lieutenant-colonel en nomadisation dans toute l'Algérie avec le 71^e de ligne.

Après neuf mois de présence au 71^e de ligne, un décret en date du 24 avril 1858 affectant le lieutenant-colonel Buttet au 1^{er} Régiment étranger comblait sa vieille affection pour les troupes spéciales à l'Afrique.

Au début de l'année 1859, la France préparant la campagne d'Italie contre les Autrichiens, un important contingent des régiments d'Afrique - Zouaves, Turcos, Légionnaires - toutes formations habituées à la marche et au mouvement dans les plaines et défilés d'Algérie, fut mis sur pied.

Le 11 mai 1859, Mathieu Butet débarquait sur la terre italienne et entra à Gènes avec son régiment sous les acclamations de la population. Dès lors, le 1^{er} et le 2^e Régiment étranger forment la 2^e brigade de la 2^e Division placée sous le commandement du général Espinasse. Cette division fait partie du 11^e corps d'armée aux ordres du général de Mac-Mahon.

Après une longue marche à travers les derniers contreforts des Apennins, les régiments du corps d'armée gagnèrent la région d'Alexandrie, ville ou l'Empereur Napoléon III qui a pris le commandement des troupes, a installé son P.C. Le 14 mai, le 1^{er} Régiment étranger fait sa jonction avec le gros du 11^e corps et le 16 il arrive à Novi, à l'entrée des plaines de Lombardie, région où stationne déjà le 2^e Régiment étranger. Sans repos, c'est la marche à l'ennemi à travers un pays coupé de haies, de vignes et de villages. La marche est lente et prudente, tantôt sur route tantôt dans les défilés. Enfin, en vue de Magenta, c'est la rencontre avec l'ennemi. Canonnade et fusillade clouent au sol les légionnaires. Alors, les vieux africains habitués à la bagarre se réveillent à ce bruit ; ils grognent de satisfaction « ah coquins, vous voulez du tabac !!! on va vous en donner, du chic encore !!! et c'est le choc brutal avec les Autrichiens qui débouchent en masse compacte et tentent de déborder les légionnaires et les zouaves. Le lieutenant-colonel Butet sur son cheval, toujours au milieu de ses hommes, les stimule et du geste et de la voix. Voyant le danger du débordement il crie à tue-tête « courage les enfants, pas de quartier et en avant ». Zouaves et légionnaires côte à côte s'excitent mutuellement, la rage leur monte au cœur et, se voyant débordés et submergés par le nombre, une immense clameur sort des poitrines « sauvez le drapeau ». Les Turcos entendant ces cris, pressent le pas et arrivent à la res-

cousse en poussant leur cri de guerre, une clameur stridente qui entraîne les Africains et glace l'ennemi d'effroi. Avec ce renfort, l'élan irrésistible est donné. Les bataillons s'élancent sans prendre garde aux balles aux blessés et aux baïonnettes sortant rouges des poitrines ennemies. La charge refoule les Autrichiens sur Magenta.

Le général Espinasse qui a reçu l'ordre d'enlever la ville prend la tête de sa division (régiments de zouaves et étrangers) et la lance à l'assaut de la place forte où les Autrichiens sont solidement retranchés. Dès le début de l'attaque, le général Espinasse est tué ainsi que son neveu venu lui porter secours. Malgré la grêle de balles qui laboure le sol, les soldats lui font un rempart de leur corps afin que leur général ne soit pas mutilé.

Dans Magenta, c'est à un horrible corps à corps, maison après maison que se livrent Tyroliens et Légionnaires ce qui fera dire au général de Mac-Mahon « La Légion est dans Magenta, l'affaire est dans le sac », Magenta est à nous. Et, c'est bien grâce à cette troupe admirable que Magenta fut nettoyée rapidement ou évacuée par les survivants. En fin de journée, la Légion formait les faisceaux sur la place de l'église ; mais depuis le matin, il manquait plus de trois cents hommes dans ses rangs et un colonel.

La journée du 5 juin fut employée à soigner les blessés et enterrer les morts. Le 7 juin, le 11^e corps d'armée se dirigeait sur Milan ; Mac-Mahon fait maréchal et Duc de Magenta depuis deux jours était à la tête de ses troupes. Pour arriver sur les remparts, lieux de campement, il fallait traverser toute la ville. Ce fut une véritable marche triomphale. Toutes les rues de la ville étaient pavées de drapeaux ; à chaque fenêtre, à chaque balcon, flottaient des tentures de satin, de drap d'or et de moire. La foule aux costumes très colorés emplissait les rues. C'était, dira un témoin de l'époque, à donner le vertige.

Le lendemain, pendant que l'Empereur et Victor Emmanuel faisaient leur entrée dans Milan, le corps d'armée se dirigeait vers Mélegnano où les Autrichiens s'étaient retirés et fortifiés. Le 1^{er} régiment étranger fut posté à trois kilomètres de Lisov, en attendant l'ordre de se porter sur Mélegnano.

L'attaque déclanchée fut vigoureuse et meurtrière, avec plusieurs charges à la baïonnette. Dès l'entrée dans la ville, il fallut faire le siège de toutes les maisons barricadées et crénelées comme autant de petits forts. Après des heures d'un combat sauvage, l'ennemi fut chassé de la ville mais les pertes étaient considérables des deux côtés. Pour leur part, les Autrichiens laissaient sur le terrain 1500 hommes tués ou blessés et 1200 prisonniers.

Le 1^{er} Régiment étranger durement éprouvé dans ce combat retournait à Milan avec mission de faire le service de place, garder les prisonniers, mais également panser ses plaies. Ainsi, le lieutenant-colonel Butet devenait pour quelques jours, commandant de la capitale de la Lombardie, ce qui le mettait ainsi que son régiment dans l'impossibilité de prendre part à la bataille de Solférino. Il avait toutefois la consolation de voir les Turcos qu'il avait instruit en Algérie, prendre une part importante dans cette victoire de Solférino mais à quel prix : le colonel Laure commandant le régiment, son lieutenant-colonel adjoint, cent-dix-huit officiers sous-officiers et soldats tués et combien de blessés. . .

Nommé colonel par décret impérial sur le théâtre des opérations, Mathieu Butet relevé de ses fonctions à Milan le 26 juin prenait le commandement du régiment provisoire de tirailleurs algériens et terminait la campagne avec le régiment. Dès que la paix fut assurée, une partie des troupes au service de la cause italienne regagna la France. Les Turcos qui avaient été à la peine furent à l'honneur et quittaient Mazambano le 15 juillet pour Paris. En passant, le régiment saluait avec enthousiasme les localités arrosées du sang français mais également avec émotion : Castiglione, Monte-Chiaro, Brescia, et d'autres villages puis, empruntant la voie ferrée à partir de Milan gagnait Paris via Saint-Jean-de-Maurienne.



LE COLONEL BUTET
ET LA MUSIQUE DES TURCOS

La réunion des troupes pour le défilé dans Paris se fit entre Vincennes, Saint-Maur des Fossés et Maisons Alfort. Les parisiens et les étrangers de passage se firent un plaisir de visiter ces vaillants soldats d'Afrique fiers de faire admirer leur belle tenue ainsi que les médailles accrochées sur les poitrines.

L'élégance du «Turcos» a été célébrée par la muse complaisante d'un aîné fourrier, dont voici un couplet :

*Gentil Turco
quand autour de ta boule
comme un serpent s'enroule
ce calicot
qui te sert de schako
ce chic exquis
par les Turcos acquis
à qui
le doivent'ils à qui
à Boubaki
à Charles Bourbaki. . .*

Le jour du triomphe arrivé (14 août selon le livre), les Turcos, nouba en tête, prirent leur place dans le défilé. En tête du régiment, le colonel Butet sur son cheval de bataille, heureux de conduire à la gloire sa vaillante troupe d'Afrique. Ce fut pour l'armée victorieuse une marche triomphale dans Paris. Partout, des fleurs, des arcs de triomphe, de riches tentures, mais également des vivats, des applaudissements et, sur toutes les lèvres, Magenta, Solférino. . .

Après le défilé, dans la salle des Etats du palais du Louvre, un grand banquet donné par l'Empereur et l'Impératrice, réunissait les principaux chefs de l'armée d'Italie. Parmi eux, le colonel Mathieu Butet en bonne place près des généraux. Après un repos de trois jours au camp de Saint-Maur, le régiment provisoire de tirailleurs algériens prenait la direction de Toulon pour rejoindre l'Algérie. Un décret du 13 août ordonnant sa dissolution, le colonel fit remise de ses bataillons à leurs régiments d'origine.

Affecté par décret du 6 septembre 1859 au commandement du 2^e Régiment étranger en partance pour la frontière marocaine, le colonel Butet dut rejoindre rapidement le camp de Ras Monilah où les deux régiments de légion constituaient la 2^e brigade sous les ordres du général Thomas.

Dès l'arrivée des autres formations participant à l'expédition, le général Martimprez donna l'ordre de lever le camp pour fuir le choléra qui, depuis une semaine avait fait cent-seize victimes, épidémie dont le général Thomas subira les effets à son tour. Le 24 octobre, le colonel Butet prenait le commandement de la brigade de Légion étrangère et, de suite entrait en campagne en engageant le combat avec les tribus rebelles dans les gorges de l'Oued Tusaghren et les pentes de Tafourcalet. Prendre Tafourcalet présentait un véritable tour de force. Les rebelles prêts pour résister à un siège de longue durée avaient le bénéfice du terrain ; d'un côté, hauteur de la montagne (800 mètres) pentes abruptes couvertes de broussailles, des ravins profonds, et de l'autre côté, une succession de villages dissimulés

par des haies épaisses, des abatis d'arbres formant barricades sur une distance de 8 kilomètres et sur le haut de la montagne, une tranchée profonde précédée d'escarpements avec d'énormes blocs de rocher prêts à rouler sur les assaillants. Qu'importe ; turcos et légionnaires poursuivent les rebelles de rocher en rocher, de ravin en ravin, s'emparent des villages, gagnent la crête de la montagne malgré les blocs de pierre qui dévalent la pente. Rien n'arrête l'élan des vaillantes troupes d'Afrique et à la nuit tombante, sur le plateau d'Aïn Taffauret, les feux des bivouacs annonçaient aux tribus amies mais également aux tribus rebelles que la montagne des Béni-Snassen réputée imprenable était aux mains de nos soldats victorieux. Quatre jours de combat furent encore nécessaires pour le nettoyage en profondeur de cette zone et recevoir la soumission des tribus environnantes dont celle du chef héréditaire de la montagne. Pour achever cette expédition, il restait à chatier de nombreuses tribus frontalières dont en particulier celle des Mahios. La 2^e brigade de Légion étrangère du colonel Butet fut chargée de cette opération. Partant de Tafourcalet en pleine nuit, les légionnaires traversèrent la plaine des Angades et délogeant les rebelles de leurs abris, ils les obligèrent à combattre, à se rendre ou à fuir pour tomber dans la nasse tendue par les troupes du général Durrieux. Le 11 novembre, mission terminée pour le corps expéditionnaire qui se regroupe à Sidi-Zador et, le 17 novembre les deux régiments étrangers regagnaient Sidi-Bel-Abbès. L'ordre du jour du général Martimpres mentionnait le colonel commandant la brigade pour son actif concours et celui des deux régiments parties prenantes importantes dans le succès de l'expédition à la frontière du Maroc. Pour le 2^e étranger débutait une période de paix bien nécessaire pour parfaire l'instruction, construire des routes et réaliser des travaux de colonisation. Pour le colonel Butet, la rosette d'officier de la Légion d'honneur et l'ordre militaire de Savoie venaient couronner les succès remportés au cours des dernières campagnes. L'Empereur lui-même félicita le récipiendaire lorsqu'il vint en Algérie.

Admis dans le cadre de l'état-major des places fortes après un long commandement du 2^e Régiment de Légion étrangère, le colonel Butet fut nommé gouverneur d'Oran le 8 mars 1862. Dans ce nouveau poste, brillèrent comme par le passé, ses belles qualités : dé-

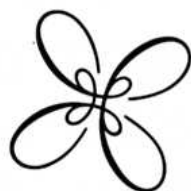
vouement à toute épreuve, discipline à la fois sévère et indulgente, enfin, la dignité et l'autorité que lui conféraient la confiance de ses supérieurs. Cette affectation fut une joie de plus ; il restait en Algérie.

La vie calme que vivait le colonel après l'activité débordante du passé lui semblait un rêve mais pour sa nature ardente, lui pesait lourdement sur les épaules. Au mois de mai 1865, l'Empereur vint à Oran et le colonel Butet reçu dans l'intimité eut la joie d'apprendre sa promotion au grade de commandeur de la Légion d'honneur. Les cinq dernières années de sa carrière s'écoulèrent doucement dans son poste de gouverneur, lui laissant entrevoir avec joie le moment d'un repos bien gagné et le retour parmi ses proches et ses amis Besséens. Tout semblait lui sourire quant 1870 avec les revers de l'armée vint jeter un voile de tristesse lugubre sur ses projets. Le 5 juillet 1871, il quittait son poste de gouverneur d'Oran pour un congé en attendant son admission à la retraite qui intervint le 31 décembre 1871 après quarante-quatre années de service dont trente-six passées en Algérie et vingt-six campagnes.

Retraité dans sa petite patrie de Bessé-sur-Braye, il conserva très longtemps ses habitudes de soldat du lever matinal ; puis après une longue promenade dans la campagne, il assistait au premier office dans l'église située en face de sa maison. Décédé le 6 août 1882 à l'âge de 76 ans, le soldat d'Afrique repose selon son souhait, près des sépultures des soldats français et allemands tués en 1870 dans les durs combats de la région.

Colonel E.R. GODINEAU

Nota. : Les deux articles publiés dans le bulletin ont été intégralement puisés dans le livre « Un soldat d'Afrique » édité par Ménard et Cie en 1909 d'après Louis Mézières, curé de Bessé-sur-Braye. Une vérification des dates des nominations, promotions, décorations, fonctions, services et campagnes a été effectuée auprès du S.H.I.L. d'Aubagne et du service historique de l'armée de Terre.



Comment est née la sonnerie aux morts

Fort impressionné, par la sonnerie de clairon qui précède la minute de silence dans toutes les cérémonies américaines, le général Gouraud, gouverneur militaire des Invalides de l'époque, convoque dans son bureau, le commandant Dupont, chef de la musique de la Garde Républicaine, vers la fin de l'année 1930.

Le commandant Dupont, ayant répondu par la négative à la question : « existe-t-il une pareille sonnerie dans le répertoire de l'Armée Française ? », le général Gouraud lui fit comprendre qu'il y avait lieu d'en composer une.

Le commandant Dupont s'exécuta, et l'on entendit pour la première fois cette sonnerie le 14 juillet 1931 sous l'Arc de Triomphe en présence de M. Maginot qui ne manifesta aucune surprise. L'année suivante monsieur Boncour, ministre de la Guerre, félicita le commandant Dupont et rendit réglementaire cette sonnerie qui émeut encore aujourd'hui ceux qui l'entendent.

(*Debout les paras n° 16*).

Etat-Major de l'armée ; Bureau des Opérations militaires
et de l'Instruction générale de l'Armée

Circulaire complétant le cérémonial des cérémonies d'hommage aux morts de la guerre, par une sonnerie nouvelle dite « Aux Morts ».

Paris, le 11 août 1932

L'usage s'est établi, au cours des cérémonies d'hommage aux morts de la Grande Guerre qui, depuis l'armistice, se déroulent devant les monuments commémoratifs, et particulièrement devant le tombeau du Soldat inconnu, d'observer une minute de recueillement.

J'ai décidé de compléter ce cérémonial désormais traditionnel par une sonnerie nouvelle, dite « Aux morts », qui constituera le signal et le prélude de la minute de silence.

Cette sonnerie pourra également être exécutée dans toutes les circonstances où le commandement croira devoir honorer, par un cérémonial particulier, les officiers, sous-officiers et soldats tombés au champ d'honneur.

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-dessous, la partition de la sonnerie « Aux morts ». Vous voudrez bien la faire mettre à l'étude dans les corps de troupe placés sous vos ordres, de façon qu'elle puisse être exécutée dès les prochaines cérémonies d'hommage aux morts, et en tout cas, au cours de la cérémonie du 11 novembre prochain.

Un additif à l'instruction du 18 juin 1912 sur les batteries et sonneries (commune à toutes les armes) vous sera adressé prochainement.

Sonnerie "Aux Morts"

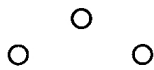
Clarinet (pp si want. minute)

Trombone (ad libitum)

Les rouleaux 'ad libitum' = pendant...

L'entrée d'une pièce dans les collections du musée, surtout quand il s'agit d'un don, amène souvent à découvrir une aventure caractéristique d'une époque donnée. Dans la mesure du possible, en effet, le conservateur doit identifier la pièce et tenter de reconstituer son histoire. C'est chose relativement facile lorsque l'origine est bien définie : la carrière du possesseur est souvent révélée par ses proches et confirmée par les documents légalement communicables du service historique de l'armée de Terre. Naturellement la publication de ces détails est toujours subordonnée à l'autorisation par la famille. Ainsi avons nous déjà publié dans « Infanterie » des articles qui nous ont paru illustrer des personnes liées à des événements indicatifs pour l'histoire ou le patrimoine de tradition de l'arme (1).

Le don au musée d'une tunique et d'un pantalon de grande tenue d'officier de zouaves modèle 1931, portés à la veille de la Seconde guerre mondiale par le capitaine Yves Piriou, mort pour la France, offre une double occasion de commentaire. Elle permet, en effet, de présenter un des derniers modèles de tenue particulière à l'armée d'Afrique en même temps, qu'elle nous révèle une carrière partagée entre l'infanterie et l'aviation de 1926 et 1945. Carrière exemplaire jusqu'en ce qui concerne sa dernière période puisque le capitaine Piriou, officier d'infanterie, observateur en avion est mort en fait, en déportation.



Louis, Ernest, Yves Piriou était né le 11 août 1904 à Mareuil-sur-Ay (Marne) de Jean François, officier de cavalerie et d'une mère petite nièce du maréchal Drouet d'Erlon. Il entra à Saint-Cyr en 1924 (promotion du Rif) et en sortit sous-lieutenant en 1926, au 18^e Bataillon de chasseurs alpins, à Morhange, puis à Grasse. Promu lieutenant en 1928, il demanda à servir aux T.O.E. et fut affecté au 3^e Etranger le 17 août 1929. Après quinze mois dans un bataillon et l'expérience des colonnes aux franges du Tafilalet, il demanda à suivre le stage d'élève-observateur en avion.

Les observateurs en avion remontaient à la Grande guerre, mais à l'époque qui nous intéresse, ils étaient régis par l'instruction ministérielle du 26 novembre 1928, en application de la loi du 30 mars 1928. C'était donc une situation récente.

Après avoir rappelé, dans son article 9, que l'admission dans l'Aéronautique d'officiers de l'armée de Terre revêt un caractère limité et exceptionnel», cette instruction disposait, article 10, qu'un certain nombre d'officiers de toutes armes de l'armée active peuvent être désignés chaque année, sur leur demande, pour recevoir l'instruction d'observateur en avion, au cours d'un stage effectué dans une formation aéronautique. Ceux des officiers qui obtiennent, au cours de ce stage le brevet d'observateur en avion doivent exécuter, pendant les sept années suivantes, des exercices aériens d'entraînement et de perfectionnement. . . A l'expiration de la 7^e année qui suit celle du cours où ils auront obtenu le brevet. . . (ils) seront remis définitivement et complètement à la disposition de leur arme. . . ».

Suivaient les conditions d'admission au stage d'élèves-observateurs en avion ou stage de formation : être volontaire, apte physiquement à l'observation en avion, être âgé de 28 ans au plus au 1^{er} janvier de l'année du stage. Les stagiaires prenaient par écrit l'engagement d'exécuter toutes les missions aériennes qui leur seraient prescrites pendant leurs stages dans l'aviation pendant les sept années. Un certain nombre de formations d'aviation étaient désignées pour accueillir les stagiaires. En compensation, pendant leurs stages, les stagiaires avaient droit aux bonifications de service accordées pour services aériens et à l'indemnité de fonction numéro 2.

Plus tard, une circulaire 1326-3/EMG du 27 avril 1932 précisa que la formation et l'entraînement comportaient :

- 1) un stage de formation la 1^{re} année, de trois mois à Avord (ou, par dérogation, pour le Maroc et le Levant, aux 37^e et 39^e Régiment d'aviation), suivi d'un mois dans une formation aéronautique ;
- 2) un stage de perfectionnement spécialisé la 2^e année dans une escadrille de reconnaissance ou d'observation ;
- 3) des stages annuels d'entraînement d'un mois dans une formation aéronautique, en principe pendant les séjours de l'aéronautique dans les camps d'instruction ou à l'occasion de manœuvres ou exercices où participait l'aéronautique. Si possible, le stagiaire travaillait avec la formation terrestre à laquelle, il appartenait. Tous les trois ans au moins, la période devait comporter un stage d'entraînement au tir aérien. Les commandants des grandes unités aériennes avaient la mission de s'assurer que les officiers intéressés étaient toujours aptes à remplir les fonctions d'observateur dès la mobilisation. Si l'officier res-

(1) Dans le n^o 2 le général de Maureilhan de Pathee, dans le n^o 7 le lieutenant Billion, dans le n^o 8 le capitaine Fourré, dans le n^o 9 le capitaine Ogier.

taut deux ans consécutifs sans suivre un stage, il était rayé de la liste des brevetés observateurs. De toute façon à partir de 35 ans, on ne pouvait plus figurer sur les listes annuelles de brevetés arrêtés par le ministre.

Ces stages avaient passablement de succès dans l'armée de Terre, surtout au Maroc ou au Levant où ils offraient à des officiers privés de combattre par leur affectation ou, au contraire, confirmés au feu mais désireux de connaître autre chose que les colonnes ou la vie de garnison, l'espoir d'une expérience inattendue. L'aviation, bien qu'elle eût perdu une partie de l'auréole acquise en 1914 - 1918 attirait toujours par son côté sportif et par sa nouveauté, pour un «terrien» qui voyait le terrain du haut du ciel et non le nez au ras des cailloux. Par contre, bien des chefs de corps ou de bataillon ne voyaient pas toujours d'un bon œil l'absence de jeunes officiers qui continuaient de compter au régiment sans y faire de service. Par ailleurs, à la légion étrangère ou aux tirailleurs jusqu'en 1934, les officiers subalternes, dans leur majorité, ne quittaient pas leur régiment : au Maroc « cela ne se faisait pas ». Pourtant, on ne niait pas que les observateurs en avion pouvaient rendre des services aux troupes engagées un jour d'affaire.

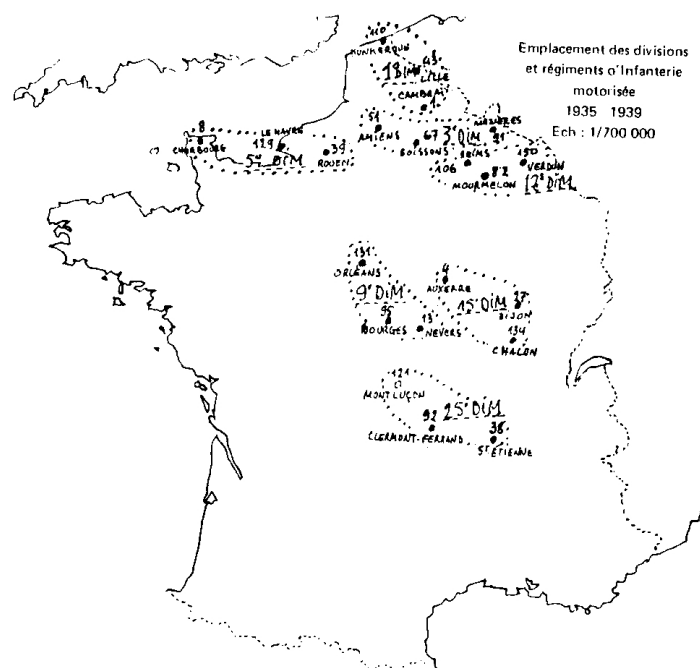
Le lieutenant Piriou fut admis à 26 ans comme élève observateur au 37^e Régiment d'aviation le 15 novembre 1930 et rejoignit la base aérienne de Fès. Il fut vraisemblablement breveté en mars ou avril 1931, et placé dans une escadrille d'observation. A l'époque, les missions de guerre se faisaient, pour le groupe de Fès, au profit du groupe mobile des confins algéromarocains, engagé dans la reconquête du Tafilalet, les appareils partant souvent du terrain de Ksar-es-souk ou de celui de Bou-Denib. Quand il fut remis à la disposition du 3^e Etranger, il avait été cité et décoré de la croix de guerre des T.O.E.

Rapatrié en métropole en mars 1932, il fut, après son congé de fin de campagne, affecté au 60^e R.I. à Besançon, qu'il rejoignit le 26 juin. Six mois plus tard, en application de nouvelles dispositions réglementaires, il fut détaché au 31^e Régiment d'aviation pour un stage de deux ans et rejoignit à Tours le groupe d'observation, qu'il ne devait quitter que le 1^{er} janvier 1935. Les brevetés observateurs de l'armée de Terre figuraient dans les escadrilles au même titre que les officiers de l'aéronautique et on ne faisait pas de différence entre eux. Il avait paru plus profitable à tous de conserver ainsi en permanence pendant deux ans les stagiaires que de les rappeler pour des stages multipliés d'un ou deux mois à l'occasion des manœuvres. Cependant, la durée de ces stages provoquait chez les stagiaires la perte de vue de certaines habitudes propres à leur

arme d'origine. Qu'on imagine un jeune officier qui, comme Piriou à l'issue de son séjour au 37^e Régiment d'aviation, était sorti de Saint-Cyr depuis 8 ans et 2 mois, et qui avait passé 40 % du temps dans les formations aéronautiques.

Un signe apparent signalait par ailleurs les liens du breveté observateur de l'armée de Terre avec celle de l'Air : l'insigne qu'il portait sur le côté droit de la poitrine. Cet insigne, une étoile avec deux ailes de part et d'autre brodées sur tissu et cousues sur la tenue, était le même que celui porté par les aviateurs du personnel navigant au même emplacement. En revanche, les brevetés observateurs de l'armée de Terre ne paraissent pas avoir porté l'insigne métallique des observateurs en avion de l'armée de l'Air, la couronne de lauriers avec l'étoile et une seule aile.

Le 5 janvier 1935, Piriou rejoignait sa nouvelle affectation, le 8^e Zouaves au camp de Mourmelon.



Ce régiment, dissous à Oran deux ans auparavant, venait d'être reconstitué, pour donner un passé prestigieux à un corps expérimental d'infanterie motorisée (2). Au printemps de 1935, en effet, se mettent sur pied les sept divisions d'infanterie motorisées (3) décrétées par le gouvernement. Pour la première fois depuis 1870 et les zouaves de la garde, un régiment de zouaves prenait garnison en métropole. Signe de l'intérêt que présentait ce régiment, le chef du 3^e bureau de l'Etat-Major de l'armée de Terre, le colonel Dame, venait d'en prendre le commandement. Dans son ordre du jour d'arrivée, il se proclamait «confiant dans l'ardeur du jeune 8^e pour maintenir les traditions léguées par nos aînés et pour porter au plus haut degré les qualités manœuvrières qui doivent distinguer, en toutes circonstances un régiment de choc doté des

(2) Le drapeau du 8^e R.Z., décoré de la Légion d'honneur, de la croix de guerre 1914-1918 avec sept palmes et une étoile et du mérite militaire chérifien était, en 1935, le plus décoré de l'armée française après le R.I.C.M. et le R.M.L.E.

(3) 1^{re} DIM : 1^{er}, 43^e et 11^e RIM - 3^e DIM : 51^e, 67^e et 91^e RIM - 5^e DIM : 8^e, 39^e et 129^e RIM. - 9^e DIM : 13^e, 95^e et 131^e RIM - 12^e DIM : 106^e et 150^e RIM - 8^e RZ - 15^e DIM : 4^e, 27^e et 134^e RIM - 25^e DIM : 38^e, 92 et 121^e RIM. Ces divisions n'avaient en propre que de quoi transporter les éléments de commandement et d'appui, le reste devant être enlevé par des escadrons automobiles de réserve générale du train.

moyens de combat les plus modernes. . . » Il ajoutait qu'il y aurait « tous les jours, à la décision du corps, une rubrique (éphémérides de guerre) destinée à faire connaître, au 8^e zouaves reconstitué les actes les plus glorieux du régiment et les citations les plus caractéristiques qui figurent dans le journal des marches et opérations du 8^e Zouaves pendant la guerre. Ces faits doivent être commentés par les commandants d'unité à l'occasion des rassemblements quotidiens et, s'il y a lieu, feront l'objet d'instruction au cours de la réunion hebdomadaire de l'unité. . . (4) ».

Naturellement, les particularités vestimentaires des zouaves furent reprises, parfois avec une exagération propre aux néophytes (5). Le 14 juillet 1935, la musique défila à Paris en tenue orientale. L'encadrement en officiers avait été choisi selon les critères d'excellence de l'époque, mais il semble que les « vieux » zouaves aient boudé un régiment qui ne stationnait pas en Afrique du Nord. On comptait plusieurs brevetés sortant de l'École de Guerre, des spécialistes venus des centres d'instruction, mais aussi beaucoup d'officiers subalternes ayant vu le feu aux T.O.E. Le lieutenant Piriou fut affecté à la 5^e compagnie. L'instruction était menée avec l'énergie qu'on pouvait attendre d'un chef de corps proche des étoiles, d'un régiment pourvu d'un matériel moderne, stationné dans un camp loin des tentations, d'une division expérimentale appartenant à la 6^e Région militaire de Metz, c'est-à-dire aux premières loges pour le conflit qui se profilait. Le gouverneur de Metz, commandant la région militaire, Giraud, était en outre un ancien zouave, qui avait l'œil sur le régiment.

Dans le journal de marche, on voit alterner les marches de 27 à 40 kilomètres avec les exercices de transport automobile par le 120^e Escadron du Train, les manœuvres de la 12^e D.I.M. avec celles de la 4^e Division de cavalerie ou de la 1^{re} Division légère mécanique. Le 25 mars 1936, Piriou fut promu capitaine, et maintenu au 8^e Zouaves où il prit le commandement de la 1^{re} compagnie, qu'il conserva jusqu'à la veille de la guerre. En avril 1938, il s'était marié.

Il était écrit, pourtant, qu'il ne conduirait pas au combat l'unité qu'il avait, en grande partie, formée et ne suivrait pas le sort du 8^e Zouaves, qui se sacrifia à Bray-Dunes pour couvrir l'embarquement des Franco-Britanniques à Dunkerque.

A la mobilisation, en effet, le capitaine Piriou, breveté observateur en avion, fut affecté au 14^e groupe aérien autonome, de Château-salins, et rejoignit le terrain de Martigny-les-Gerbouvaux, près de Neufchâteau (Vosges) le 16 octobre 1939. Il prit part à divers raids de reconnaissance en territoire ennemi : au cours de l'un d'eux, il fut grièvement blessé à la tête, le 15 novembre 1939,

et passa une partie de l'hiver 1939 - 1940 à l'hôpital d'Arras, où il subit plusieurs trépanations. Le 14 mai 1940 après quelques semaines de convalescence, il rejoignit le dépôt d'infanterie n° 64, puis le 11^e Bataillon de marche, chargé de garder des prisonniers à Montigné (Marne), le 25 mai. Pendant la retraite de ce bataillon, il fut fait prisonnier à Sombernon (Côte-d'Or) le 20 juin et se retrouva successivement à l'Oflag XI A, à Osterode, puis à l'Oflag IV D, à Hoyerswerda, en Silésie.

Au mois de janvier 1942, il en fut extrait pour être ramené à Paris et mis au secret au Cherche-midi. En septembre, il fut condamné à mort. Bien que les raisons de cette décision ne soient pas connues, il semble qu'il ait fait partie d'un réseau d'espionnage durant sa captivité. Sa peine ayant été commuée en prison perpétuelle, il repartit le 6 septembre 1943 pour l'Allemagne, d'abord à la citadelle de Rheinbach (Dusseldorf) puis à Diez enfin à Butzbach (Francfort-sur-le-Mein). Il y succomba le 2 avril 1945 à la faim, au froid et aux mauvais traitements, peu de jours avant l'armistice.

Sa carrière avait ressemblé à celle de tant d'officiers d'infanterie de son âge, sortis de l'école dans une garnison de France, volontaires pour l'aventure et le soleil outre-mer, revenus dans les régiments de l'Est, prisonniers en 1940. Comme un petit nombre de ses camarades, il ne s'était pas résolu à rester passif en captivité ; certains tentèrent de s'évader, lui avait rejoint à sa façon la Résistance, une façon particulièrement dangereuse dans les camps. Yves Piriou en outre, avait voulu être plus qu'un fantassin en faisant une expérience aéronautique. Son cas était celui d'un nombre restreint de ses camarades, d'une catégorie peu connue. Raison de plus pour le sortir de l'oubli.



La grande tenue et tenue de sortie des officiers de zouaves avait été fixée dans la description des effets du 28 mai 1931, comme suit :

- tunique en drap satin boutonnant droit devant par neuf gros boutons d'uniforme, la dernière boutonnée à hauteur de la taille, les basques du dos en deux parties, ornées chacune d'une patte à la soubise en drap du fond le haut à trois pointes avec un gros bouton d'uniforme et plus bas une pointe saillante sur le derrière portant aussi un gros bouton d'uniforme. Le col de forme droite haut de 50 millimètres recevant un col blanc amovible dépassant de 2 à 4 millimètres ; chaque angle du col orné d'une patte en accolade. Le côté gauche porte une patte de ceinturon en drap du fond à l'aplomb de l'aisselle et à hauteur de la hanche,

(4) Archives du Shat Vincennes. 34N248 J.M.O. du 10 mars 1935 au 28 février 1937.

(5) Par exemple, les officiers portaient comme coiffure de repos en tenue de campagne la chechia que les « vieux » zouaves avaient abandonnée depuis 1918. Ils faisaient usage de pattes de collet portant le numéro 8 dans un croissant, alors que le règlement prescrivait le numéro seulement. Il est vrai qu'à la même époque, le 1^{er} Zouave avait aussi le numéro dans un croissant. Les sous-officiers rengagés portaient la tenue dite orientale, analogue à celle de la troupe avec chechia, petite veste, gilet, pantalon large, alors que dans les régiments d'Afrique, ils préféraient la tenue de sortie à tunique et pantalon droit, avec le képi.

avec tête à tois pointes boutonnant sur un petit bouton d'uniforme. Manches de forme ample terminées au bas par un parement en pointe ample drap du fond de 70 millimètres à la pointe. Elles sont fendues en dessous sur une longueur de 250 millimètres ; cette ouverture est entourée d'un galon soubise en or de 15 millimètres de largeur et ornée sur le côté de douze petits boutons d'uniforme de forme dite à grelot, ainsi que d'agrafes de fermeture. Cette ouverture est garnie d'un soufflet de soie rouge. La tunique ne comporte ni brides d'épaulettes, ni pattes d'épaule. Les marques distinctives de grade consistent, sur chaque manche en un trèfle formé de soutache d'or (trois de 6 millimètres de large pour un capitaine), se prolongeant en pointe vers le haut (sur 255 millimètres à partir du parement pour un capitaine).

Pour les zouaves, la tunique est entièrement bleu foncé (en réalité noire) ainsi que les pattes de collet avec numéro brodé or et les boutons sont en or uni, demi-sphériques ;

- pantalon en drap satin garance les coutures latérales ornées d'une bande de drap bleu foncé (noir) de 50 millimètres de largeur. La ceinture porte six boutons pour l'attache des bretelles et deux martingales réglables sur les reins. Chaque cuisse porte une poche en arrière de la bande d'ornement. Le pantalon tombe sur la chaussure droit sans y former de plis, le devant creusé pour dégager le cou-de-pied. La largeur du bas plié en deux est de 220 millimètres ;

- cape en satin bleu foncé (noir) fermée par trois trèfles à olives et trois boutonniers en soutache du fond de 5 millimètres de largeur ; sur le devant gauche, une patte en drap du fond porte les galons de gradé en soutache de 6 millimètres ;

- ceinturon en galon soubise de soie ou de laine mohair couleur de la tunique, large de 50 millimètres y compris la doublure de mouton noir débordant de 1,5 millimètre sur chaque bord, complété par une bélière en galon de même nature longue de 210 millimètres et large de 22, dé, crochet de sabre et porte-mousqueton en métal doré. La plaque de ceinturon composée de deux médaillons dorés mats et brunis, joints par un crochet en S. La partie extérieure du médaillon porte un motif commun à toutes les armes et services, le centre, un croissant en relief ;

- képi du modèle 1920, à bandeau bleu foncé (noir) avec numéro or brodé et turban garance, fausse jugulaire, boutons et soutaches du grade en or ;

- bottines noires unies ;

gants de chevreau blanc ;

sabre d'infanterie des modèles réglementaires, avec dragonne de soie noire, gland en torsade d'or.

La tunique et le pantalon du capitaine Piriou sont conformes à la description réglementaires à de minimes exceptions près ; l'ouverture de la manche porte vingt boutons grelots et non douze et l'insigne d'observateur en avion est brodé directement sur la tunique. Il n'y a pas de bouton sur l'épaule gauche pour la fourragère, alors que les photographies montrent qu'avant 1939, au 8^e Zouaves comme aux autres régiments, les officiers portaient la fourragère sur la grande tenue. Enfin, des brides en soie noire sur le côté droit de la poitrine sont destinées aux décorations du capitaine Piriou : la croix de guerre des T.O.E. la médaille coloniale avec agrafe Maroc, la médaille commémorative espagnol de la Paix au Maroc.



Capitaine Y. PIRIOU

Insigne d'observateur en avion



*Ceinturon
de grande tenue d'officier
de Zouaves*



*Tenue de capitaine (8^e Zouaves)
du capitaine Piriou*



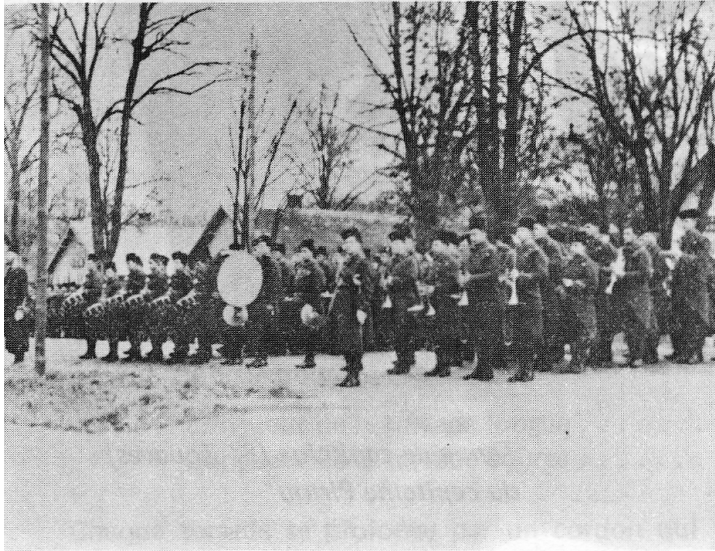


◀ *Le drapeau du 8^e Zouaves
Mourmelon 1938*

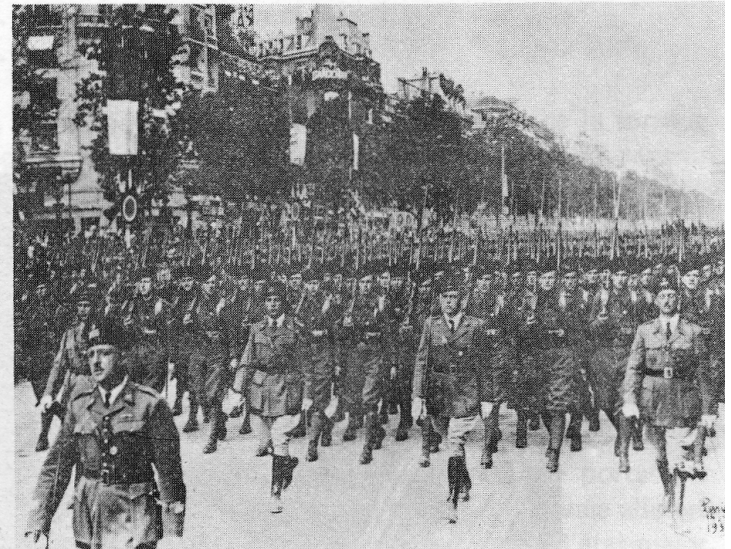
*Le colonel DAME, commandant le 8^e Zouaves
Hiver 1935/1936* ▶



◀ *La musique du 8^e Zouaves
Mourmelon 1938*



*Défilé du 8^e Zouaves
Paris 14 juillet 1938* ▶



*8^e Zouaves
◀ Tenue de combat 1938*



Le

1er REGIMENT

D'INFANTERIE



Les Bandes de Picardie ont été créées en 1479. Picardie est l'un des Cinq Vieux Corps. Il devient en 1791 le 1^{er} R.I. Il participe à de nombreuses batailles sous la Révolution et sous l'Empire : Fleurus 1794 ; Moesskirch et Biberach 1800. Il est en Algérie de 1837 à 1842, en Orient, en Italie, en France 1870-71. Puis c'est la Tunisie en 1881-82, la Grande Guerre : il est à Verdun, il combat sur l'Yser, la Somme, et l'Ourcq. Il gagne la croix de guerre 14-18 avec 4 palmes et reçoit la fourragère aux couleurs de la médaille militaire. C'est ensuite la campagne de France : 39 - 40. Disloqué en 1942, il renaît dans les maquis. Campagne de France : Libération, puis Allemagne. La croix de guerre 39-45 avec 2 palmes et la médaille de la résistance récompensent ses brillantes actions. Il obtient une olive croix de guerre 39-45 à sa fourragère.

En occupation en Allemagne jusqu'en 1955, il rejoint l'Algérie, où à Trézel (région de Tiaret), il participe aux opérations de maintien de l'ordre. Il est alors 1^{er} Régiment d'Infanterie Motorisé. Il rejoint Bitche en 1961, gagne Sarrebourg, son actuelle garnison en 1968 et redevient 1^{er} R.I. Le 1^{er} juillet 1985, il devient le 1^{er} Régiment de Combat Aéromobile,

appartenant à la 4^e DAM dont le PC est à Nancy, Division qui est une des composantes essentielles de la FAR.

Le 1^{er} R.I. a eu deux insignes.

Le premier, homologué en 1947, sous le n° H. 108, a comme définition héraldique la suivante : « lion couché sur un socle et entouré d'un cercle, le tout d'argent. Sous la patte sénestre du lion, écu aux armes de Picardie (écartelé au un et au quatre d'Azur à trois fleurs de lys d'or, au deux et au trois d'émail blanc à trois lionceaux également d'or). Sur le socle gravé en relief : 1^{er} Régiment d'Infanterie, sur le cercle, gravé en relief, la devise : « On Ne Relève Pas Picardie ».

Plusieurs fabrications et variantes de ce premier modèle ont existé de l'avant Seconde guerre mondiale jusqu'en 1966 :

- Arthus-Bertrand Paris déposé + poinçon ;
- poinçon Arthus-Bertrand sur la pastille ;
- en métal léger, estampé : à la Libération ;
- Drago Béranger, Drago Olivier Métra, Drago rue de Romainville puis Drago Paris portant très souvent l'homologation H. 108 ;
- André Mardini ;
- de nouveau Arthus-Bertrand rue de Rennes Paris.

En 1955 - 56, le sigle est devenu : « 1^{er} R.I. Mot ». Cette variante existe en :

- Arthus-Bertrand Paris.
- Drago Paris H. 108.

Le deuxième, homologué en tout début 1967 sous le n° G. 2118, à la description héraldique suivante : « Ecu ancien aux couleurs du pavillon de Picardie (de Gueules à la croix blanche brochant sur la partition) chargé en abîmes d'un écu d'or à une aigle bicéphale au vol abaissé de sable. Inscriptions en lettres d'or en chef de l'écu sur un listel d'émail blanc la devise : on ne relève pas Picardie. En chef de la croix, millésime 1479 et en points de la croix : 1^{er} R.I.M. également d'or ».

Cet insigne a été fabriqué par Arthus-Bertrand, avec sigle 1^{er} R.I.M., puis, dès 1968 - 69 par Arthus-Bertrand puis Drago mais avec le sigle : 1^{er} R.I.

Il est à noter, qu'à l'heure où ces lignes sont écrites, le 1^{er} R.C.A.M. a conservé sans aucune modification l'insigne du 1^{er} R.I. (sigle : 1^{er} R.I.) homologué G. 2118 au début de 1967.

Jean MARCHETTI (Membre à Vie n° 82)

Le tour de France des salles d'honneur :



LE 35^e REGIMENT D'INFANTERIE A BELFORT

La salle d'honneur du 35^e R.I. se trouve à Belfort, où le régiment tient garnison sans discontinuer depuis 1873. Il faut saluer au passage cette permanence et les liens qu'elle a tissés entre la ville et le régiment. Le Lion de Belfort figure sur l'insigne régimentaire, avec l'as de trèfle, qui distinguait le corps dans la 14^e D.I. de 1914 et de 1939 et le rappel des couleurs du régiment d'Aquitaine, devenu 35^e en 1792.

Au gré des mouvements du régiment dans les nombreuses casernes de Belfort (1), la salle d'honneur occupa plusieurs sites, dont il ne reste rien. Actuellement, elle est installée dans le bâtiment Verdun, à côté du P.C. du régiment, au sein du quartier Friederichs, du nom du général et baron d'Empire, mort de ses blessures à Leipzig en 1813. C'est en 1975 qu'elle prit sa forme actuelle et fut inaugurée par le colonel de Bellecombe, chef de corps, en présence des généraux Biré, commandant la 7^e Division, et Ebert, commandant la 7^e brigade mécanisée et du maire de Belfort, Emile Gehant.

La salle d'honneur se veut un vivant témoignage du glorieux passé du régiment. Son unité repose sur une collection d'armes rassemblées par époque en sept vitrines (photo n° 8). Entre les vitrines sont disposés, par ordre chronologique, un certain nombre de souvenirs, documents et tableaux qui retracent tour à tour l'histoire d'Aquitaine, de la 35^e demi-brigade et de l'As de trèfle. Le long des murs courent les noms des batailles inscrites au drapeau : WAGRAM 1809 - LA MOSKOWA 1812 - ALGER 1830 - SEBASTOPOL 1855 - ALSACE. L'OURCQ 1914 - CHAMPAGNE 1915 - VERDUN 1916 - REIMS 1918 - RESISTANCE BOURGOGNE 1944.

En face de l'entrée (photos 1 et 3) un tableau de maître montre la sortie de la garnison de Belfort dont faisait partie le 35^e, à l'issue du siège de 1870. Sur le côté gauche une vitrine basse est consacrée à deux illustres chefs de corps. Le général Clément-Grandcourt (2), commanda le régiment en 1917 - 1918 et en 1925 - 1927 et y reprit du service comme simple soldat engagé en 1939. Le colonel, futur général de Maud'huy, « père des chasseurs », mais aussi « colonel immortel » du 35^e R.I., commanda de 1910 à 1912 et confia au régiment un testament militaire, recueil de conseils à ses jeunes cadres (portrait photo n° 6).

Deux panneaux énumèrent les campagnes des ancêtres, de l'Ancien Régime, régiments de Nesmond lorrain, d'Anjou et d'Aquitaine (photos n° 4 et n° 5). Une vitrine renferme la reconstitution en figurines des portes-drapeaux du régiment à travers l'Histoire.

Surplombant les différentes vitrines, à la cimaise, sont 54 fanions de bataillon et de compagnie, dont certains datent de la première guerre mondiale et d'autres de la résistance.

La liste des officiers morts au champ d'honneur et celle des anciens chefs de corps, gravée sur étain, encadrent une vitrine qui perce le mur et donne sur le bureau du chef de corps. Là apparaît, derrière un rideau amovible, le drapeau du régiment, dont la cravate porte la croix de guerre 1914 - 1918 avec quatre palmes et la fourragère aux couleurs de la médaille militaire (photo n° 2). Deux reconstitutions du drapeau d'Anjou et de celui d'Aquitaine encadrent la devise du régiment : « Tous gaillards, pas d'trainards ». (Photo n° 7).

Cette salle, où se tiennent les conseils de régiment, étant devenue trop petite pour accueillir les souvenirs que les anciens confient à leur régiment, plusieurs vitrines ont été installées en 1982, dans le couloir central du bâtiment P.C., le transformant en un véritable musée du souvenir.

(1) Note de la rédaction : il faut signaler l'intéressante étude de Maryse Suss et de Christophe Cousin « Belfort, ville de garnison à la Belle Epoque ». Belfort, centre départemental de documentation pédagogique. 1983 - 33 pp + bibliographie. Nombreuses illustrations en noir.

(2) Note de la rédaction : le Musée de l'Infanterie possède de nombreux souvenirs du général Clément Grandcourt, salle armée d'Afrique.

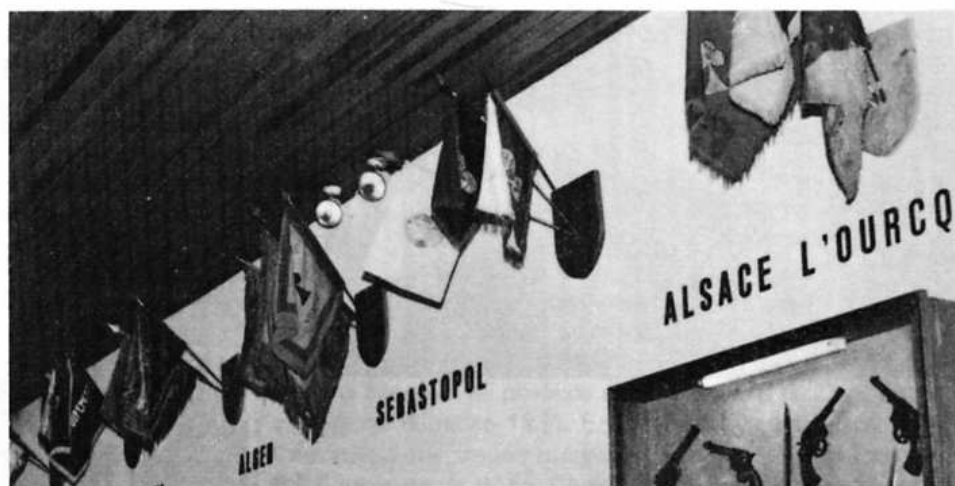
Une vitrine est consacrée au régiment à Belfort entre 1870 et 1914 (photo n° 9) : certificat de service militaire, livret matricule, photographies d'unités, cahier d'instruction, médaille de 1870, récompenses diverses. Une deuxième vitrine est consacrée à la guerre de 1914 - 1918 (photo 10) : journaux d'époque, fanions, fourragères, trophées pris à l'ennemi, photographies de soldats sur le front. La troisième vitrine rappelle le séjour d'un bataillon de marche au Liban et en Syrie en 1926 - 1928. La quatrième rassemble les souvenirs du bataillon de marche du 35^e qui séjourna de 1946 à 1948 en Indochine : fanion Vietminh, portrait d'Hochiminh, journal d'époque. Une dernière vitrine se rapporte à l'Algérie où le régiment servit de 1956 à 1962 et comprend fanion et insignes d'unité, carte, photos et un drapeau fellagha. Une dernière vitrine est consacrée aux séjours récents du régiment Outre-Mer, R.C.A. en 1984 et Nouvelle Calédonie en 1986.

La salle d'honneur sert fréquemment de salle de réunion. Sa visite figure au programme de formation militaire générale des jeunes soldats affectés au corps. Confiée à l'officier tradition et à un sous-officier elle continue de s'enrichir et devrait bientôt comporter un ensemble de souvenirs cédés par la famille du général Vanbremeersch commandant la 1^{re} armée puis chef d'état-major des armées en 1980 - Le colonel Vanbremeersch avait commandé l'as de trèfle de 1966 à 1968.

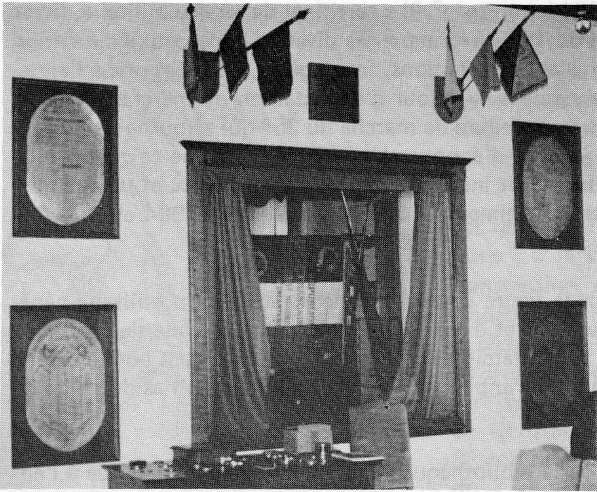
Pour être complet, il convient de citer encore les 400 volumes de la bibliothèque d'histoire du régiment. Situé à l'entrée de la salle d'honneur, cet ensemble comprend quelques pièces rares reliées en cuir rouge et marquées au numéro du régiment et de nombreux règlements ou pièces sur la conduite des troupes datant du siècle dernier. Parmi ceux-ci « Infanterie » une étude du colonel de Maud'huy ancien professeur de cours d'infanterie à l'École Supérieure de Guerre.



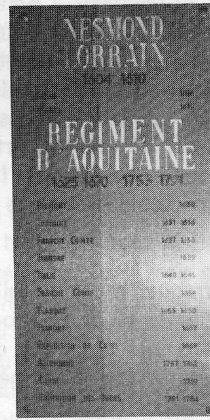
1



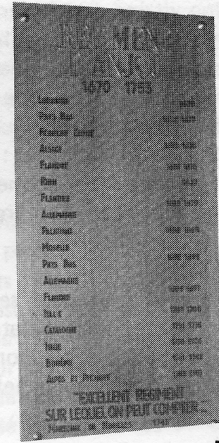
3



2



4



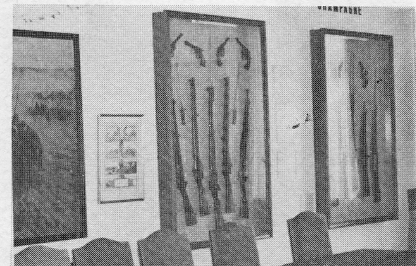
5



7



6



8



9



10

Adhésions de nouveaux membres

● Membres bienfaiteurs :

N° 22 - 94^e R.I. - 02151 SISSONNE - CEDEX

● Membres à vie :

N° 91 - Adjudant-chef de CABANOUX - 37^e G.C.
(ex membre actif n° 644)

N° 92 - 3^e R.I. - 30998 NIMES ARMEES.

● Membres actifs :

▷ A 30,00 F :

N° 722- Amicale des Anciens des 22^e - 62^e - 102^e
B.C.A. - 06300 NICE.

N° 729- Association du Musée du souvenir militaire
69998 LYON - ARMEES

▷ A 50,00 F :

N° 721- M. GONTARD - 69300 CALUIRE.

N° 724- LCL (ER) CHARRIER - 35200 RENNES

N° 728- M. ADELANTADO - 34100 MONTPELLIER

N° 732- M. TONON - 34660 COURNONTERRAL

N° 733- Général (CR) BRÛLE - 34070 MONTPELLIER

N° 734- CBA (ER) COLLIGNON - 34920 LE CRES

N° 738- M. LARMUSEAU - 81150 FAISSAC.

N° 739- LCL (ER) WATTERCAMPS - 35700 RENNES

N° 740- M. PUAUD - 34000 MONTPELLIER

N° 743- E.S.O.A. ASCONE - E.A.I.

N° 744- M. CERIER - E.A.I.

N° 741- CCH RAMON - E.A.I.

N° 745- Mme HANON - 34990 JUVIGNAC

▷ A 60,00 F :

N° 723- M. NEVERS - 39600 ARBOIS.

N° 731- COL (ER) PROUTEAU - 34000 MONT-
PELLIER.

▷ A 100,00 F :

N° 725- LCL THOMSEN - Cdt le CEC/9^e Zouaves

N° 726- CNE MARTIN - E.A.I.

N° 727- CBA CLICQUE - 01000 BOURG-EN-BRESSE

N° 730- Général (CR) VIAL - 34000 MONTPELLIER

N° 735- CNE LAMBIN - BERNOT - 64100 BAYONNE

N° 746- M. IRIBARNE - 34000 MONTPELLIER

N° 747- M. AYOT - 34150 GIGNAC

● DONS EN NUMERAIRE

500,00 F : M. MARCHETTI - Membre à vie n° 82.

250,00 F : Général (CR) GRASSER - Membre bien-
faiteur n° 18 - Mme GIRARDEAU - 75016
PARIS.

100,00 F : Général (CR) JACQUET-FRANCILLON
président de l'Association des Amis du
Musée des Troupes de Marine.

Adhérer et rester fidèle

à l'Association des Amis du Musée de l'Infanterie,

c'est payer une dette de reconnaissance

envers ceux qui ont su si glorieusement servir

“La Reine des Batailles”

M. MARCHETTI - Membre à vie n° 82 :

- Insigne métal 6^e RPIMa:

Adjudant-chef JOUNSON - Membre actif n° 636 :

- 1 porte-grenade toile.
- 2 paires de brodequins à semelle cloutée.
- 2 capote troupes à pied mle 1872 - 1914.
- 1 pantalon garance mle 1872 - 1914.
- 1 tenue bleue de cérémonie (n° 14) d'adjudant-chef.

Professeur MARTEL - Membre actif n° 106 :

- Instruction sur le service de l'infanterie en campagne 1897.
- Comptabilité en campagne - 6^e édition 1^{er} mai 1910

Monsieur BUQUET - Membre actif n° 713 :

- Brevet préliminaire parachutiste.
- Insigne de l'E.E.P.M. d'Antibes (1959).
- Insigne de brevet d'éducation physique militaire
- Insigne petit modèle des unités d'Infanterie motorisée (1939).
- Le 22^e B.C.A. à Nice (1951 - 1955).
- Historique du 62^e B.C.A.
- Campagne de la 3^e du 62^e B.C.A. en mai et juin 1940.
- Itinéraire et souvenir des manœuvres alpines et de la campagne 1914.
- Carnet de notes du sous-lieutenant REGARD 5^e Cie du 22^e B.C.A.
- Rapport du chef de bataillon DESIDERI cdt la 26^e D.B.C.A. sur les événements du 22 mai 1940 au 23 juin 1940.
- Journal de marche du 22^e B.C.A. à partir de la période active des opérations.
- Extrait du rapport d'opérations du cne GRIOLET 22^e B.C.A.
- Concentration d'une division sur l'Aisne, défense d'une coupure par un bataillon de chasseurs.
- 1939-1940, chronologie établie par le sch LERUTH (2^e Cie, 2^e section).
- Citations et ordres du bataillon 1941 - 1942.
- Notes du sergent PACAUD - 3^e Cie juin 1940.
- Notes du sch BASSECOURT - 3^e Cie - 1^{re} section.
- Carnet du slt MERPILLAT - 2^e Cie - 1^{re} section.
- Notes du slt BEAU - 2^e Cie - 2^e section.
- Notes du sergent RODDE - 2^e Cie - 4^e section mai-juin 1940.
- Document écrit par le cne GASTON.

Madame Georges MOUFFLET - 38910 CORBELIN

- Manteau d'officier des troupes à pied - mle 1935-1942.
- Tenue de ville de capitaine du 38^e R.I. - Mle 1935
- Vareuse de toile blanche fantaisie mle 1936-1942

M. CUSUMANO consul de France - Membre actif n° 688 :

- Bulletin de liaison saharienne (n° 24 - 29 - 30 - 31 - 34).
- Drapeau de la Légion française des combattants - 5^e section de MARNIA.
- Insigne de l'établissement du service du matériel de Meknès.
- 2 pointes de flèches Toubbou (Zouar-Tchad).

Général BECHU commandant l'E.A.I./14^e D.L.B.

- Insigne métal TCHAD - Opération Manta.

Sous-lieutenant SALLAT - E.A.I./G.A.O.

- Insigne du 10^e anniversaire F.P.L.P.

M. BRUNEL - Membre actif n° 205 :

- Photocopie livre « BARBILLON » carnet de route du 8^e R.T.M. - Janvier à juillet 1943
- Paire de chaussures basses pour homme de troupe mle 1948 (troupes coloniales)

M. MICHAULT - Membre actif n° 561 :

- 2 historiques 3/236^e R.I. du 29 mai 1940 au 5 août 1940.

M. CORBERY - Membre actif n° 736 :

- Fourreau de sabre mle 1882.
- 15 insignes métal.

Capitaine MARTIN - Membre actif n° 726 :

- Plaquettes de promotions : Lt. PRIOLET - SlT BOI-BOUVIER - SlT PETERS - SlT De BERNON - Victoire de Verdun.

M. BUQUET - Membre actif n° 713 :

- Historique (photocopie) 22^e B.C.A. - 2 août 1914 au 1^{er} janvier 1918.
- Historique (photocopie) 22^e B.C.A. - 1955 à 1964.

Adjudant-chef GUICHARD - Membre actif n° 56 :

- Brevet métal d'instructeur de tir nouveau modèle

Caporal-chef RAMON - Membre actif n° 741 :

- Livre LIBAN 1978 (colonel SALVAN).

Lieutenant-colonel MOUNIER - E.A.I. :

- Bibliographie des historiques des régiments de 1914 à l'époque contemporaine tome 1 - 1^{re} partie.

Colonel (ER) CARLES - Conservateur du Musée :

- Livre « Small Arms Training » volume 1 - Pamphlet n° 9 - 1944.
- Livre « comment enlever les mines et les pièges » troisième édition - Janvier 1944.

LIVRE D'OR : Témoignages...

On my third visit to the EAI, I have been once more delighted to follow the fortunes of the French Infantry through the displays in this Museum. Both the French Infantry and the Museum have every right to be proud of their gallant history, so well told.

10 oct 86.

Dan Mackay.

Brigadier.

Attaché Militaire, Paris

TRADUCTION :

Lors de ma troisième visite à l'E.A.I., j'ai une fois de plus été émerveillé de suivre la destinée de l'Infanterie française à travers les expositions du Musée. L'Infanterie française, tout comme le Musée, ont toutes les raisons d'être fiers de leur noble histoire, si bien racontée.

10 octobre 1986

DAN MACKAY

Brigadier

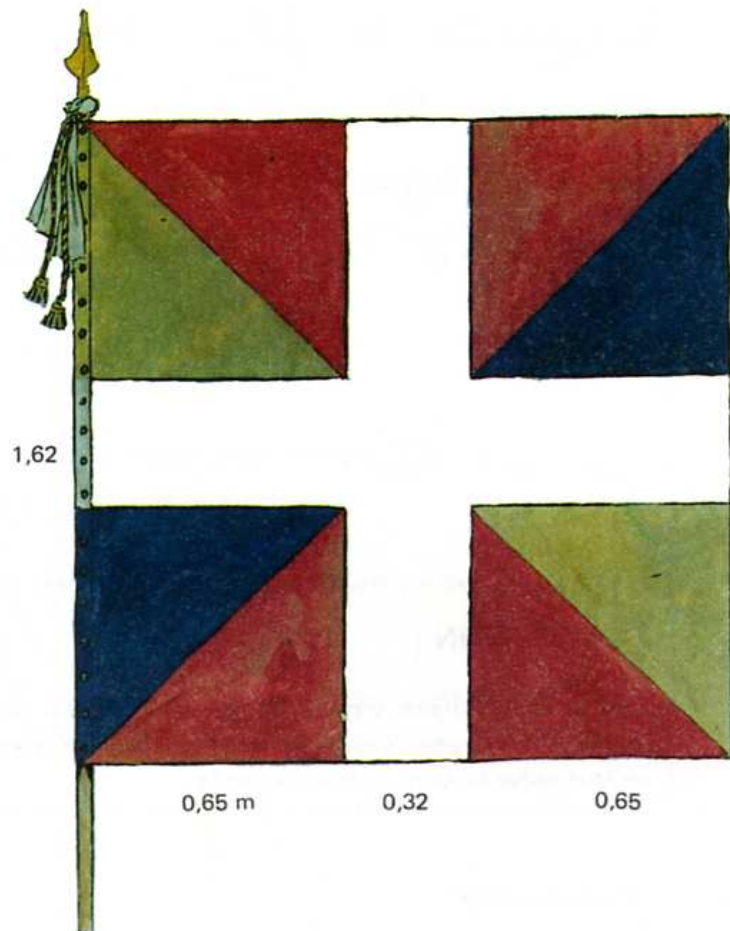
Attaché militaire, Paris



Le général MACKAY accueilli par l'adjudant-chef DEGHIN, responsable du Musée

REGIMENT D'AQUITAINE

REGIMENT ANJOU



*Drapeau d'ordonnance du Régiment d'Aquitaine
1671 - 1753
Recueil Axj 19 du ministère de la Guerre*

*Drapeau d'ordonnance du Régiment d'Anjou
1775 - 1789
Recueil Axj 19 du ministère de la Guerre*

Directeur : GCA (CR) TOUSSAINT - Rédacteur en chef : colonel (ER) CARLES
Direction rédaction : adjudant-chef DEGHIN - Maquette : adjudant-chef FAVIER
Réalisation : Point impression E.A.I.

Tirage : 600 exemplaires